



Deuxième trimestre de 2021

Rapport de gestion

11 août 2021

INTRODUCTION

<i>Rubrique</i>	<i>Page</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page</i>
1	APERÇU	3	13
2	À PROPOS DE CHORUS	7	14
3	STRATÉGIE	10	15
4	PERSPECTIVES	11	16
5	PARC AÉRIEN	15	17
6	ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	16	18
7	ANALYSE SECTORIELLE	18	19
8	STRUCTURE DU CAPITAL	23	20
9	SITUATION DE TRÉSORERIE	33	21
10	FACTEURS DE RISQUE.....	38	22
11	DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE	38	23
12	ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ...	38	24
			40
			41
			42
			43
			43
			44
			50
			50
			51
			51
			52
			55

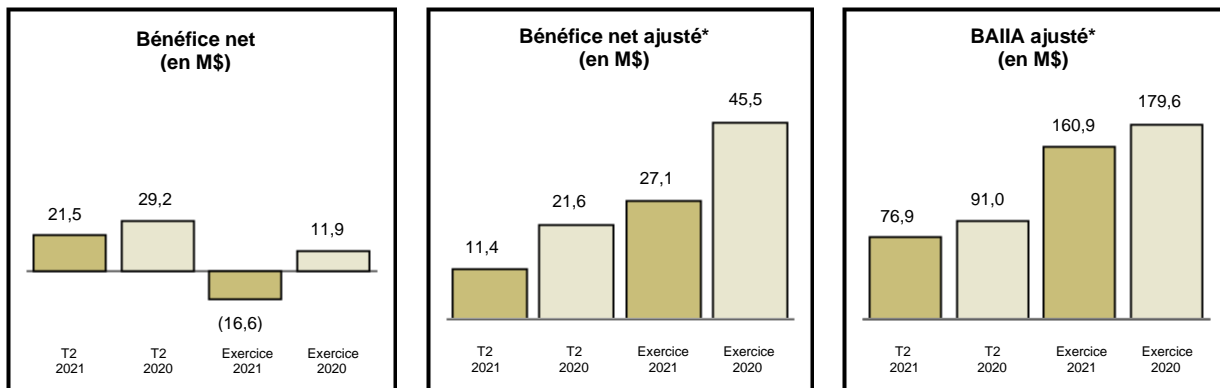
Dans le présent rapport de gestion, les mentions de Chorus renvoient, selon ce que dicte le contexte, à Chorus Aviation Inc. et à une ou plusieurs de ses filiales actuelles ou antérieures. Dans les passages portant sur le CAC dans le présent rapport de gestion, les mentions de Chorus renvoient exclusivement à Jazz. Se reporter à la rubrique 23 – Glossaire pour la définition des termes définis et acronymes utilisés dans le présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion, qui fournit une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de Chorus, doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Chorus, ainsi qu'aux notes annexes, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, aux états financiers consolidés audités de Chorus pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, au rapport de gestion annuel de 2020 de Chorus daté du 18 février 2021 ainsi qu'à la notice annuelle de 2020 de Chorus datée du 18 février 2021. L'ensemble de l'information financière a été préparé conformément aux PCGR énoncés dans le Manuel de CPA Canada, sauf indication expresse contraire. À moins d'avis contraire ou sauf si le contexte l'exige autrement, le présent rapport de gestion est en date du 11 août 2021.

Les résultats et les flux de trésorerie de Chorus font l'objet de certains risques. Pour une description de ces risques, se reporter à la rubrique 8 – Structure du capital et à la rubrique 10 – Facteurs de risque.

Sauf si le contexte l'exige autrement, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

1 APERÇU



* Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique 18 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2021

- Résultat net de 21,5 M\$, ou 0,12 \$ par action de base. La baisse de 7,6 M\$ d'un trimestre à l'autre est principalement attribuable à l'incidence continue de la COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, à des modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations, à des modifications apportées au CAC en 2021 et à une baisse du profit de change latent qui s'est établi à 10,7 M\$.
- Résultat net ajusté de 11,4 M\$, ou 0,06 \$ par action de base. La baisse de 10,3 M\$ d'un trimestre à l'autre est principalement attribuable à l'incidence susmentionnée de la COVID-19 sur les résultats et à une réduction des résultats découlant d'une baisse du taux de change du dollar américain.
- BAIIA ajusté de 76,9 M\$, en baisse de 14,2 M\$ d'un trimestre à l'autre.

Situation de trésorerie

Au 30 juin 2021, les liquidités de Chorus s'élevaient à 177,9 M\$, y compris de la trésorerie de 142,4 M\$ et des fonds disponibles de 35,5 M\$ sur sa facilité de crédit d'exploitation. Les liquidités ont augmenté de 6,6 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021 en raison des éléments suivants :

- des flux de trésorerie d'exploitation positifs de 15,0 M\$;
- la réception du produit net de 138,1 M\$ tiré de la mobilisation de capitaux de 2021;
- l'augmentation de la trésorerie en raison de la variation de la trésorerie soumise à restrictions et des dépôts de garantie ainsi que des réserves de maintenance de 18,8 M\$; contrebalancés par :
- de nouvelles immobilisations corporelles de 10,6 M\$ découlant principalement d'investissements dans la reconfiguration d'appareils hors location qui ont été loués à nouveau;
- des remboursements de dettes de 154,7 M\$ comprenant des remboursements prévus de 49,1 M\$, le remboursement anticipé d'emprunts à terme à amortissement du capital pour six appareils totalisant 71,7 M\$ et le remboursement de montants en souffrance reportés de 33,9 M\$ aux termes de prêts pour des appareils consentis par son plus important créancier.

En conséquence du remboursement de ces facilités d'emprunt garanties, la valeur comptable des neuf appareils non grevés du secteur de la location d'appareils régionaux (« LAR ») s'est établie à environ 140,0 M\$ (110,0 M\$ US).

Au 30 juin 2021, les créances au titre de l'écart limite des coûts contrôlables dépassaient de 10,2 M\$ le plafond de 20,0 M\$ dont il avait été convenu. Ces créances ont été remboursées en juillet 2021 conformément aux modifications apportées au CAC en 2021.

Faits saillants du deuxième trimestre :

Services de transport aérien régional

- 25 appareils E175 ont été ajoutés au parc aérien visé au cours du trimestre;
- Jazz a rappelé certains de ses employés de première ligne et de ses employés administratifs au cours du trimestre pour faire face à l'augmentation de son programme de vols.
- Voyageur, en partenariat avec General Dynamics Mission Systems – Canada, a obtenu un contrat de soutien en service d'une durée de huit ans pour la plateforme de renseignement, de surveillance et de reconnaissance aéroportée et pilotée des Forces armées canadiennes (« FAC »). Voyageur offrira aussi des services aux FAC pour le nouveau parc de trois appareils Beechcraft King Air 350ER et les systèmes de mission connexes.
- Voyageur a signé un contrat de trois ans avec Purolator pour la prestation de services nolisés de fret aérien qui fait suite à un essai initial de six mois couronné de succès.
- Voyageur a obtenu un contrat de trois ans pour mettre à niveau et modifier le parc de trois appareils Dash 8-100 et d'un appareil Dash 7-100 utilisés dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne de Transports Canada, en y installant de nouveaux équipements de surveillance; il installera également un système de carburant longue distance sur les appareils Dash 8-100.
- Voyageur a obtenu une prolongation de cinq ans de son contrat avec Ambulance Nouveau-Brunswick pour la prestation de service d'ambulance aérienne avec aéronefs à voilure fixe, prolongeant ainsi une relation qui a débuté il y a 25 ans.

Location d'avions régionaux

- En août 2021, CACC a conclu des contrats de location à long terme visant deux appareils Dash 8-400 avec Waltzing Matilda Airlines, LP située à Boston aux États-Unis, qui exerce ses activités sous le nom de Connect Airlines, appareils dont la livraison est prévue pour le deuxième semestre de 2021, ce qui a réduit le nombre d'appareils hors location pour le faire passer de dix à huit. CACC avait repris ces appareils en 2020, lesquels ont fait l'objet de travaux de reconfiguration et de remise en service effectués par Voyageur et par Jazz.
- CACC a livré un appareil Dash 8-400 à National Jet Express, filiale de Cobham Aviation Services, et deux appareils Dash 8-400 à Sky Alps de Bolzano, en Italie, aux termes de contrats de location à long terme.
- CACC procède activement à la remise en marché des huit appareils restants hors location à la suite de résiliations de contrats de location. L'incidence financière de ces résiliations de contrats de location et des restructurations prévues de contrats de location est incluse dans les résultats de Chorus.

- CACC a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues de 2,0 M\$ au cours du trimestre relativement aux accords d'allègement de loyer conclus avec ses clients (se reporter à la rubrique 12 – Estimations comptables critiques).
- CACC a négocié d'importantes prolongations de contrats de location avec certains de ses locataires en échange de réductions de ses taux de location initiaux, renforçant ainsi son partenariat avec ses clients. Ces modifications entraînent une baisse des produits sur la durée restante du contrat de location initial, car ils sont comptabilisés comme un nouveau contrat de location à compter de la date d'entrée en vigueur des modifications, les produits étant comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée restante conformément à IFRS 16 (se reporter à la rubrique 4 – Perspectives).
- CACC a perçu environ 67 % de ses produits de location comptabilisés au deuxième trimestre de 2021.

Sommaire du deuxième trimestre

Au deuxième trimestre de 2021, Chorus a affiché un BAIIA ajusté de 76,9 M\$, ce qui représente une baisse de 14,2 M\$ comparativement à celui du deuxième trimestre de 2020.

Le BAIIA du secteur LAR a diminué de 9,4 M\$ principalement en raison d'une baisse des produits de location attribuable à l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats liés aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une réduction des résultats découlant d'une baisse du taux de change du dollar américain, en partie compensées par des produits de location d'avions additionnels.

Le BAIIA ajusté du secteur des services de transport aérien régional (« STAR ») a diminué de 4,8 M\$. Les facteurs suivants ont influé sur les résultats du deuxième trimestre :

- une diminution de 2,4 M\$ de la marge fixe conformément au CAC;
- une diminution de 0,5 M\$ des coûts inscrits à l'actif liés aux travaux de maintenance et de révision importants sur les appareils visés détenus en propriété qui sont exploités aux termes du CAC;
- une augmentation des charges administratives générales, contrebalancée par :
- une augmentation des autres produits des activités ordinaires attribuable à une progression des produits tirés des services de maintenance, de réparation et de révision générale (« MRR ») offerts à des tiers et des services aériens sous contrat;
- une augmentation de 0,3 M\$ des produits tirés de la location d'appareils aux termes du CAC, attribuable principalement à la location de neuf appareils CRJ900 de plus, contrebalancée par le retrait du parc d'appareils Dash 8-300 et par un résultat moins élevé s'établissant à 3,7 M\$ en raison de la baisse du taux de change du dollar américain.

Le résultat net ajusté s'est établi à 11,4 M\$ pour le trimestre, en baisse de 10,3 M\$ en raison des facteurs suivants :

- la diminution susmentionnée de 14,2 M\$ du BAIIA ajusté;
- une augmentation de 2,6 M\$ du montant net de la charge d'intérêts liée principalement aux débetures convertibles non garanties à 6,00 % émises en avril 2021 et à l'augmentation de la dette aux termes des facilités de crédit obtenues au deuxième trimestre de 2020;
- une augmentation de 1,4 M\$ de la charge d'impôt sur le résultat ajustée, contrebalancée par :

- une diminution de 3,7 M\$ de la dotation aux amortissements;
- une diminution de 2,2 M\$ de la perte de change réalisée et de la perte de change latente sur le fonds de roulement;
- une hausse de 2,1 M\$ des gains attribuables aux immobilisations corporelles.

Le résultat net a reculé de 7,6 M\$ comparativement à la période précédente en raison de ce qui suit :

- la diminution susmentionnée de 10,3 M\$ du résultat net ajusté;
- une baisse de 10,7 M\$ des profits de change latents nets sur la dette à long terme;
- une baisse de 3,0 M\$ au titre du recouvrement des charges d'impôts sur des éléments ajustés, contrebalancées par :
- une baisse de 9,5 M\$ des provisions pour dépréciation dans le secteur LAR;
- une réduction de 5,3 M\$ du montant net des coûts liés à la reprise de possession d'appareils loués;
- une réduction de 1,1 M\$ des frais de restructuration non récurrents attribuable aux modifications apportées au CAC en 2021;
- une diminution de 0,4 M\$ des coûts liés au programme de départ des employés.

Sommaire du semestre

Chorus a affiché un BAIIA ajusté de 160,9 M\$ pour 2021, ce qui représente une baisse de 18,7 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA du secteur LAR a diminué de 18,9 M\$ principalement en raison d'une baisse des produits de location attribuable à l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations, à une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues de 3,4 M\$ et à une réduction des résultats découlant d'une baisse du taux de change du dollar américain, en partie contrebalancées par des produits de location d'avions additionnels.

Le BAIIA ajusté du secteur STAR a été conforme à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les facteurs suivants ont influé sur les résultats d'une période à l'autre :

- une réduction de 7,0 M\$ de la rémunération fondée sur des actions en conséquence de la baisse du cours des actions, y compris la variation de la juste valeur du swap de rendement total (se reporter à la rubrique 8 – Structure du capital – Risque de fluctuations du cours des actions);
- une augmentation de 2,7 M\$ des produits tirés de la location d'appareils aux termes du CAC, attribuable principalement à la location de neuf appareils CRJ900 de plus, partiellement contrebalancée par le retrait du parc aérien d'appareils Dash 8-300 et par un résultat moins élevé s'établissant à 5,5 M\$ en raison de la baisse du taux de change du dollar américain;
- une augmentation des autres produits des activités ordinaires attribuable à une progression des produits tirés des services de MRR offerts à des tiers et des services aériens sous contrat; contrebalancées par :
- une hausse des charges administratives générales;

- une diminution de 4,8 M\$ de la marge fixe conformément au CAC;
- une diminution de 3,0 M\$ des coûts inscrits à l'actif liés aux travaux de maintenance et de révision importants visant des avions détenus en propriété aux termes du CAC.

Le résultat net ajusté s'est établi à 27,1 M\$ depuis le début de l'exercice, en baisse de 18,3 M\$ par rapport à 2020, en raison des facteurs suivants :

- une diminution de 18,7 M\$ du BAIIA ajusté décrite précédemment;
- une hausse de 7,3 M\$ du montant net de la charge d'intérêts liée principalement aux débetures non garanties convertibles à 6,00 % émises en avril 2021, à une augmentation de la dette aux termes des facilités de crédit ajoutées au deuxième trimestre de 2020 et à un accroissement des emprunts liés aux avions achetés depuis le deuxième trimestre de 2020; contrebalancées par :
- une diminution de 4,0 M\$ de la dotation aux amortissements;
- une hausse de 2,1 M\$ du profit lié aux immobilisations corporelles;
- une diminution de 1,0 M\$ au titre de pertes de change réalisées et latentes sur le fonds de roulement;
- une diminution de 0,6 M\$ de la charge d'impôt ajustée.

Le résultat net a diminué de 28,4 M\$ par rapport à la période précédente, en raison des facteurs suivants :

- la diminution susmentionnée de 18,3 M\$ du résultat net ajusté;
- des coûts de restructuration non récurrents de 80,7 M\$ attribuables aux modifications apportées au CAC en 2021;
- une augmentation de 1,8 M\$ des coûts de restitution des contrats de location nets; contrebalancés par :
- une variation de 34,8 M\$ des écarts de change latents nets sur la dette à long terme;
- une augmentation de 18,3 M\$ des recouvrements d'impôts sur les éléments ajustés;
- une diminution de 15,5 M\$ des corrections de valeur liées au secteur LAR;
- une diminution de 3,8 M\$ des coûts liés au programme de départ des employés, exclusion faite du coût attribuable au programme de retraite anticipée des pilotes.

2 À PROPOS DE CHORUS

La vision de Chorus consiste à offrir des services d'aviation régionale au monde entier. Chorus, dont le siège social est situé à Halifax en Nouvelle-Écosse, comprend Chorus Aviation Capital, l'un des principaux loueurs d'avions régionaux auprès de compagnies aériennes du monde entier, et Jazz et Voyageur, des entreprises qui ont une longue histoire d'activités aériennes sécuritaires et offrant un excellent service à la clientèle. Par l'intermédiaire de ses filiales, Chorus fournit une gamme complète de services de soutien à l'aviation régionale qui englobent toutes les étapes du cycle de vie d'un avion, y compris : l'acquisition et la location d'avions, la remise à neuf des appareils, l'ingénierie, la modification, la réaffectation et la préparation, les vols nolisés, ainsi que l'entretien, le démontage et l'approvisionnement en pièces d'avions et de composantes.

Chorus regroupe ses activités dans deux secteurs à présenter :

1) Services de transport aérien régional : ce secteur englobe les trois secteurs de l'industrie du transport aérien régional dans lesquels Chorus exerce actuellement ses activités. Ce secteur comprend également les charges du siège social, telles que les charges d'intérêts sur les débetures à 6,00 %, les débetures non garanties à 5,75 %, les débetures convertibles non garanties à 6,00 %, la facilité de crédit renouvelable non garantie et la facilité de crédit d'exploitation, la rémunération des membres de la haute direction et la rémunération fondée sur des actions ainsi que les honoraires.

a) Services aériens sous contrat : Chorus fournit des services aériens sous contrat, communément appelés location avec équipage, par l'intermédiaire de deux de ses filiales entièrement détenues : Jazz et Voyageur.

Jazz est la compagnie aérienne régionale du Canada la plus importante et elle exploite plus de vols dans davantage d'aéroports canadiens que n'importe quelle autre compagnie aérienne canadienne en offrant des vols réguliers par l'intermédiaire du CAC conclu avec Air Canada. Aux termes du CAC, Jazz exploite la quasi-totalité de ses activités pour le compte d'Air Canada sous la marque Air Canada Express. Air Canada est responsable de l'établissement des horaires, de la tarification, de la distribution de produits, de l'inventaire des places, du marketing et de la publicité, ainsi que du service à la clientèle dans certains aéroports où Air Canada est directement chargée de l'affectation du personnel ou de l'administration. Air Canada a le droit de recevoir la totalité des produits liés à l'exploitation des avions visés, y compris les produits tirés de la vente de billets et des services de fret. Air Canada assume donc entièrement le risque de marché associé aux fluctuations de ces produits. Jazz exploite également des vols nolisés pour divers clients.

Voyageur fournit des services nolisés et des services aériens sous contrat spécialisés, comme des vols pour raisons médicales, logistiques et humanitaires, à des clients canadiens et internationaux.

b) Location d'appareils : aux termes du CAC, Jazz tire actuellement des produits de la location de 48 appareils et de cinq moteurs de rechange. Voyageur tire également des produits de la location d'avions.

c) Services de maintenance, de réparation et de révision (« activités de MRR »), vente de pièces et services techniques : Jazz, par l'intermédiaire de sa division Services techniques Jazz, fournit des services de MRR en tout temps et a obtenu une certification pour les avions de modèles Dash et CRJ ainsi que pour les appareils 135, 145 et 175 d'Embraer. Voyageur fournit des services de MRR et des services d'ingénierie spécialisés à l'égard des avions de modèles Dash et CRJ et a aussi obtenu des certifications de Transports Canada, de la Federal Aviation Administration des États-Unis et de l'Agence européenne de la sécurité aérienne. Les capacités comprennent aussi le soutien consultatif technique, le démontage d'avion, l'approvisionnement en pièces et la vente de pièces.

2) Location d'avions régionaux : Chorus offre des services de location d'avions à des opérateurs d'avions tiers, communément appelée location sans équipage, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue CACC. Au 30 juin 2021, le portefeuille d'avions loués de CACC se composait de 62 avions. De ce nombre, 52 sont loués à des compagnies aériennes : 21 appareils Dash 8-400, 16 appareils ATR72-600, 4 appareils CRJ1000, 4 appareils E190, 2 appareils E195 et 5 appareils A220-300. CACC détient 10 appareils qui, actuellement, ne sont pas en location (6 appareils ATR72-600, 2 appareils CRJ900 et 2 appareils Dash 8-400) et est en train de les remettre sur le marché en vue de les louer à d'autres compagnies aériennes (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

Jazz génère des produits liés au CAC de cinq façons :

1. Marge fixe

Jazz touche une marge fixe fondée sur le nombre d'avions visés aux termes du CAC et qui ne varie pas en fonction des activités de transport aérien. En 2020, Jazz a gagné une marge fixe qui a été établie comme étant un montant global sans lien avec le nombre d'avions visés.

2. Incitatifs liés au rendement

Aux termes du CAC, Jazz a la possibilité de gagner des incitatifs liés au rendement pour l'atteinte de certaines cibles de rendement liées à la ponctualité contrôlable, l'exécution des vols contrôlable, les passagers arrivant avec des bagages et le service à la clientèle.

3. Produits associés aux coûts contrôlables

Jazz et Air Canada négocie des taux (les « produits associés aux coûts contrôlables) relativement aux coûts contrôlables que Jazz prévoit engager, qui sont estimés en fonction de certaines variables liées à l'exploitation des services d'Air Canada Express aux termes du CAC. L'exposition de Jazz aux écarts entre les produits associés aux coûts contrôlables que Jazz reçoit d'Air Canada pour couvrir les coûts contrôlables négociés annuellement et les coûts contrôlables réels engagés par Jazz pour la prestation de ses services pour Air Canada fait l'objet d'une limite de 2,0 M\$ par année (appelé l'« écart limite des coûts contrôlables »). Si les coûts contrôlables réels engagés par Jazz dépassent les produits des activités ordinaires versés par Air Canada de plus de 2,0 M\$, Air Canada versera à Jazz un montant équivalent à l'excédent sur 2,0 M\$. À l'inverse, si les produits des activités ordinaires liés aux coûts contrôlables versés par Air Canada dépassent les coûts contrôlables réels engagés par Jazz de plus de 2,0 M\$, Jazz versera à Air Canada un montant équivalent à l'excédent sur 2,0 M\$.

Les tarifs des produits associés aux coûts contrôlables sont établis une fois l'an, et Jazz et Air Canada effectuent un rapprochement trimestriel, et un paiement est fait une fois que l'écart, s'il en est, entre les produits associés aux coûts contrôlables versés par Air Canada et les coûts contrôlables réels de Jazz est supérieur à 20,0 M\$ pour les trois premiers trimestres, exception faite de l'écart limite des coûts contrôlables de 2,0 M\$. Le rapprochement annuel est effectué après le quatrième trimestre, moment auquel le montant à recevoir au titre de l'écart limite des coûts contrôlables est payé en totalité.

Les coûts contrôlables comprennent les salaires et avantages du personnel, certaines charges d'amortissement, certaines charges au titre du matériel, des fournitures et des services de maintenance d'avions, des contrats de location simple conclus avec des tiers et d'autres frais généraux, comme les coûts variables liés aux équipages, les honoraires, les frais de déplacement et de formation. Pratiquement tous les coûts contrôlables sont pris en compte aux fins de l'écart limite des coûts contrôlables et du rapprochement connexe.

4. Produits refacturés

Jazz reçoit des produits refacturés, qui sont établis en fonction des coûts refacturés que rembourse Air Canada.

Les coûts refacturés comprennent les redevances d'aéroport et de navigation aérienne, les services au sol fournis par des tiers, certains salaires et avantages du personnel, les charges au titre du matériel, les frais des fournitures et de certains services de maintenance d'avions, ainsi que les frais liés au stationnement des avions, aux interruptions de voyage et de livraison de bagages, aux fournitures pour le traitement des passagers et à des installations de tiers, certains coûts liés aux programmes de départ volontaire des employés et les dépenses d'investissement engagées

par Jazz dans certains aéroports et installations de hangars. Jazz n'engage pas de coûts de carburant ni de coûts liés à la nourriture et aux breuvages pour les vols liés au CAC, car ces coûts sont facturés directement à Air Canada.

5. Location d'avions aux termes du CAC

Jazz tire des produits de la location d'avions aux termes du CAC au moyen des actifs suivants dont elle est propriétaire : 34 appareils Dash 8-400, 14 appareils CRJ900 et 5 moteurs de rechange. Depuis le 1^{er} janvier 2021, conformément aux modifications apportées au CAC de 2021, Jazz ne tire plus de produits de location au titre des appareils Dash 8-300 qui étaient auparavant des avions visés.

Jazz engage deux types de charges liées au CAC :

- 1) Coûts contrôlables : compensés par les produits liés aux coûts contrôlables (voir plus haut).
- 2) Coûts refacturés : compensés par les produits refacturés (voir plus haut).

Parc aérien aux termes du CAC

Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025, le nombre minimal d'avions visés est fixé à 105. Pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2035, Air Canada déterminera la composition du parc aérien visé de manière à respecter la condition selon laquelle le parc doit contenir un nombre minimal de 80 avions de 75 à 78 sièges (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

3 STRATÉGIE

La stratégie à long terme de Chorus vise à fournir une gamme complète et intégrée de services de transport aérien régional, y compris des services de location d'avions et des services de soutien, à des clients du monde entier en misant sur son expertise dans tous les aspects des activités de transport aérien régional.

Les activités de Chorus reposent sur le CAC, contrat selon lequel Jazz fournit la quasi-totalité de sa capacité à Air Canada afin d'exploiter des services de transport aérien régional sous la marque Air Canada Express. Le CAC a été modifié et prorogé avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, et a ensuite été modifié avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, et il expire le 31 décembre 2035. Du fait des modifications apportées au CAC de 2021, Jazz est l'exploitant exclusif des appareils régionaux d'Air Canada Express d'une capacité de 70 à 78 sièges jusqu'à la fin de 2025.

Aux termes du CAC, Air Canada gère tous les aspects commerciaux de l'exploitation d'Air Canada Express et assume les risques connexes, y compris les risques liés au prix des billets et à la demande de passagers. Les coûts comme le coût du carburant, les redevances de navigation aérienne, les frais liés aux atterrissages dans les aéroports et les frais liés aux terminaux sont tous pris en charge par Air Canada. Le risque d'érosion de la marge bénéficiaire de Chorus aux termes du CAC est réduit par l'écart limite des coûts contrôlables de plus ou moins 2,0 M\$. Les engagements minimaux en matière de parc aérien et de location d'avions jusqu'en 2035 assurent la stabilité et des possibilités de croissance.

Chorus a acquis Voyageur en 2015 dans le cadre de sa stratégie de diversification et de croissance. Voyageur fournit des services nolisés et des services aériens sous contrat spécialisés, comme des vols pour raisons médicales, logistiques et humanitaires, à des clients canadiens et internationaux. Voyageur fournit aussi des services de MRR et des services d'ingénierie spécialisés à l'égard des avions de modèles Dash et CRJ et a aussi obtenu des certifications de Transports Canada, de la Federal Aviation Administration des États-Unis et de l'Agence européenne

de la sécurité aérienne. Les capacités comprennent aussi le soutien consultatif technique, le démontage d'avion, l'approvisionnement en pièces et la vente de pièces.

CACC a été fondée au début de 2017 dans le but de diversifier les résultats de Chorus en transformant l'entreprise de location d'appareils en une entreprise mondiale. CACC vise à établir un portefeuille diversifié d'appareils régionaux construits par Airbus, ATR, De Havilland et Embraer et de les louer à des exploitants d'appareils régionaux partout dans le monde.

L'équipe de Chorus possède une vaste expérience de la gestion de toutes les phases du cycle de vie des avions régionaux, ainsi que de tous les aspects des activités de transport aérien régional. Chorus possède un modèle intégré permettant d'offrir une gamme complète de services de transport aérien, notamment des services de missions particulières, des services de maintenance, de réparation et de révision et des services d'approvisionnement en pièces à l'intention de propriétaires et d'exploitants d'avions régionaux du monde entier. Ces capacités distinguent Chorus de ses concurrents.

Lorsque la pandémie de COVID-19 est apparue, Chorus a effectué un changement de cap pour concentrer ses efforts sur la constitution et le maintien de liquidités et, à cette fin, a temporairement réduit les investissements prévus en 2020. Le 6 avril 2021, Chorus a réalisé un appel public à l'épargne et un placement privé simultané d'unités et de débentures convertibles non garanties à 6,00 %, le produit net s'établissant, après les coûts de transaction, à 138,1 M\$ (se reporter à la rubrique 8 – Structure du capital).

4 PERSPECTIVES

Les paragraphes qui suivent comportent de l'information prospective. Ces perspectives sont présentées en vue de fournir des renseignements sur les attentes actuelles pour 2021 et par la suite. Cette information pourrait ne pas convenir à d'autres usages (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

La pandémie de COVID-19 et les restrictions gouvernementales qui en résultent ont créé des défis sans précédent pour l'industrie de l'aviation de passagers à travers le monde. Même si le modèle économique de Chorus ne l'expose pas directement aux risques de marché auxquels sont habituellement confrontées les compagnies aériennes, la quasi-totalité de ses produits provient de compagnies aériennes, par le biais de son CAC et de son service de location d'avions aux compagnies aériennes du monde entier. La durée et donc l'incidence de cette pandémie sont inconnues. Chorus continue de travailler avec ses clients de location pour les aider à gérer les pressions économiques auxquelles ils sont confrontés en raison de la réduction prolongée de la demande de liaisons aériennes avec passagers.

Services de transport aérien régional

Jazz touche une marge fixe aux termes du CAC, qui est fondée sur le nombre d'avions visés, sous réserve d'un montant minimal de 65,6 M\$ pour 2021. La marge fixe ne varie pas en fonction des activités de transport aérien.

Le nombre de vols effectués par Jazz au cours du deuxième trimestre de 2021 correspondait à environ 22 % de leur nombre pour le deuxième trimestre de 2019 (avant la pandémie de COVID-19). Jazz prévoit que le nombre de vols effectués au cours du troisième trimestre de 2021 atteindra entre 55 % et 65 % de leur nombre pour le troisième trimestre de 2019 (avant la pandémie de COVID-19). Si le nombre de personnes vaccinées au Canada augmente et que la propagation de la COVID-19 diminue, le nombre de vols effectués par Jazz devrait augmenter au cours de la deuxième moitié de l'année. Compte tenu de la hausse prévue du nombre de ses vols, Jazz a commencé à rappeler certains de ses employés de première ligne et employés administratifs et continuera de le faire à mesure que les activités reprendront.

Selon Chorus, la valeur comptable des 19 appareils Dash 8-300 dont elle est propriétaire, qui ont été retirés du parc aérien visé aux termes des modifications apportées au CAC en 2021, est d'environ 65,0 M\$. Chorus peut vendre, louer ou désassembler ces appareils ou encore les convertir en avions-cargos.

Le 4 août 2021, Jazz a conclu une opération visant l'achat d'une rente pour son régime de retraite à prestations défini enregistré pour les pilotes d'un montant de 67,4 M\$, réduisant ainsi les actifs et les passifs du régime de retraite de 67,4 M\$ ou d'environ 10 %. Cette opération freinera la croissance future des passifs du régime de retraite et atténue le risque lié à sa volatilité de financement.

Voyageur continue d'effectuer des vols humanitaires et des services de fret outre-mer, ainsi que du transport ambulancier aérien au Nouveau-Brunswick. Les produits tirés des services aériens sous contrat, des ventes de vols nolisés et des services de MRR de Voyageur se sont tous améliorés au premier trimestre de 2021. Cette tendance devrait se maintenir grâce aux quatre nouveaux contrats à long terme qui auront une incidence positive sur le résultat de Voyageur à compter du deuxième semestre de 2021. Voyageur représente moins de 10 % des produits des activités ordinaires et du résultat net consolidés de Chorus.

Location d'avions régionaux

CACC a reçu des demandes de la quasi-totalité de ses clients du secteur LAR pour une forme d'allègement temporaire de loyer, car ils font face à une réduction sans précédent de la demande de liaisons aériennes avec passagers. Les ententes d'allègement des frais de location prévoient une prolongation de la durée du bail, et leurs modalités de remboursement peuvent varier, mais coïncident généralement avec les prolongations de la durée des baux. Le montant brut des créances au titre des contrats de location de CACC s'élevait à 70,3 M\$ (56,7 M\$ US) au 30 juin 2021 (contre 56,3 M\$ (44,2 M\$ US) au 31 décembre 2020). Le montant brut des créances locatives pourrait s'élever à environ 75,0 M\$ (60,0 M\$ US) d'ici la fin de 2021.

Le montant net des créances au titre des contrats de location, compte tenu de la provision pour pertes de crédit attendues, s'est établi à 64,2 M\$ (51,8 M\$ US) au 30 juin 2021 (contre 48,3 M\$ (38,0 M\$ US) au 31 décembre 2020). L'exposition de CACC aux créances de report de bail est aussi en partie atténuée par les sûretés d'environ 24,0 M\$ (19,0 M\$ US) détenues. Chorus a perçu environ 67 % de ses produits de location comptabilisés au deuxième trimestre auprès de ses preneurs à bail. Conformément aux normes du marché, ces contrats de location sont généralement d'une durée fixe et comportent une obligation de paiement absolue de la part du preneur; ils ne peuvent être résiliés par anticipation pour des raisons de commodité.

Le tableau qui suit présente le nombre d'avions qui génèrent des produits de location pour les transactions dont la clôture a eu lieu aux dates indiquées :

(non audité)	Client	Type d'avion	Transactions dont la clôture a eu lieu		
			T1 2021	T2 2021	Total
	Aeromexico	E190	3		3
	Air Nostrum	CRJ1000	4		4
	airBaltic	A220-300	5		5
	Azul Airlines ¹⁾	ATR72-600/E195	5		5
	Cobham	Dash 8-400	—	1	1
	Croatia Airlines	Dash 8-400	2		2
	Ethiopian Airlines	Dash 8-400	5		5
	Indigo	ATR72-600	8		8
	Jambojet	Dash 8-400	3		3
	KLM Cityhopper	E190	1		1
	Malindo Air	ATR72-600	4		4
	Philippine Airlines	Dash 8-400	3		3
	Sky Alps	Dash 8-400	—	2	2
	SpiceJet	Dash 8-400	5		5
	Wings Air	ATR72-600	1		1
	Total du secteur de la location d'avions régionaux²⁾		49	3	52
	Total du secteur du transport aérien régional^{2), 3)}	Dash 8-400/CRJ900	48	—	48
	Total des avions de Chorus²⁾		97	3	100

- 1) Composé de trois appareils ATR72-600 et de deux appareils E195.
- 2) Au 30 juin 2021, le secteur LAR détenait 10 appareils hors location qui avaient été repris en 2020. Ces appareils sont en train d'être remis en marché. Le secteur STAR détenait 18 appareils Dash 8-300 qui ne faisaient plus partie du parc aérien visé aux termes du CAC. Sur les 10 appareils du secteur LAR, huit sont visés par des obligations de remboursement en cours. Les 18 appareils Dash 8-300 compris dans le secteur STAR sont donnés en garantie relativement aux débetures à 6,00 %, mais ils ne sont visés par aucune obligation de remboursement en cours.
- 3) Ventilation des avions du secteur STAR : 34 appareils Dash 8-400 et 14 appareils CRJ900.

Les dépenses d'investissement pour 2021 compte tenu des travaux de maintenance et de révision importants inscrits à l'actif, mais compte non tenu des dépenses affectées à l'achat d'avions et au PEP, devraient s'établir entre 19,0 M\$ et 29,0 M\$. Les dépenses d'investissement liées aux achats d'avions et au PEP devraient s'établir entre 41,0 M\$ et 50,0 M\$¹⁾ en 2021.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Chiffres prévus pour 2021 ¹⁾	Chiffres réels	
		Semestre clos le 30 juin 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
	\$	\$	\$
Dépenses d'investissement, compte non tenu des achats d'avions et du PEP	7 000 à 11 000	886	11 727
Travaux de maintenance et de révision importants inscrits à l'actif ²⁾	12 000 à 18 000	5 729	7 529
Achats d'avions et PEP	41 000 à 50 000	40 625	386 881
	60 000 à 79 000	47 240	406 137

- 1) Les montants prévus pour 2021 tiennent compte du montant au titre d'un appareil CRJ900 dans le secteur STAR et des coûts de reconfiguration d'appareils hors location et d'appareils qui ont été loués à nouveau dans le secteur LAR. Ces montants ont été convertis au taux de change de 1,2394, soit le taux de clôture de la Banque du Canada au 30 juin 2021.
- 2) Les montants prévus pour 2021 tiennent compte de coûts compris entre 8,0 M\$ et 12,0 M\$ qui devraient être inclus dans les coûts contrôlables. Les montants réels pour 2021 et 2020 tiennent compte de coûts de 1,4 M\$ et de 6,1 M\$, respectivement, qui ont été inclus dans les coûts contrôlables.

5 PARC AÉRIEN

Le tableau qui suit présente le nombre total d'avions composant le parc aérien de Chorus au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

(non audité)	31 décembre 2020	Variations du parc aérien en 2021			30 juin 2021	Détenus en propriété
		Ajouts	Retraits	Transferts		
Location d'avions régionaux						
Avions loués par des tiers						
CRJ900	2	—	—	—	2	2
CRJ1000	4	—	—	—	4	4
Dash 8-400	23	—	—	—	23	23
E190	4	—	—	—	4	4
E195	2	—	—	—	2	2
ATR72-600	22	—	—	—	22	22
A220-300	5	—	—	—	5	5
Total du secteur LAR	62	—	—	—	62	62
Services de transport aérien régional						
Avions visés loués aux termes du CAC						
Dash 8-400	34	—	—	—	34	34
CRJ900	13	1	—	—	14	14
Dash 8-300 ¹⁾	15	—	—	(15)	—	—
Total des avions visés loués aux termes du CAC	62	1	—	(15)	48	48
Autres avions visés						
CRJ200	15	—	—	—	15	—
CRJ900	21	—	—	—	21	—
Dash 8-300 ¹⁾	4	—	—	(4)	—	—
Dash 8-400	9	—	(4)	—	5	—
E175	—	25	—	—	25	—
Total des autres avions visés	49	25	(4)	(4)	66	—
Autres avions de Jazz						
Dash 8-300 – avions nolisés ^{1), 2)}	1	—	—	(1)	—	—
Dash 8-300 – autres ^{1), 2)}	—	—	—	19	19	19
Total des autres avions de Jazz	1	—	—	18	19	19
Avions de Voyageur						
CRJ200	7	—	—	—	7	7
King Air 200	2	—	—	—	2	2
Dash 8-100 ³⁾	7	—	—	—	7	7
Dash 8-300 ⁴⁾	5	—	—	—	5	5
Dash 8-400	1	—	—	—	1	1
Total des avions de Voyageur	22	—	—	—	22	22
Avions hors exploitation						
Dash 8-100 ²⁾	16	—	—	—	16	16
Dash 8-300 ^{1), 2)}	—	—	—	1	1	1
Total des avions hors exploitation	16	—	—	1	17	17
Total du secteur du transport aérien régional	150	26	(4)	—	172	106
Total des avions	212	26	(4)	—	234	168

1) 19 appareils Dash 8-300 ont été retirés des avions visés aux termes des modifications apportées au CAC de 2021.

2) Chorus prévoit de vendre, louer, désassembler ou exploiter ces appareils.

3) Comprend cinq avions loués à un tiers.

4) Comprend un avion loué à un tiers.

6 ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

La présente rubrique fournit des informations détaillées et une analyse du rendement de Chorus pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement à celui du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020. Elle porte sur les résultats d'exploitation consolidés de Chorus et fournit de l'information financière sur les secteurs opérationnels de Chorus. Pour une analyse plus poussée des secteurs d'activité de Chorus, se reporter à la rubrique 7 – Analyse sectorielle.

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestre clos les 30 juin			
	2021 \$	2020 \$	Variation \$	Variation %	2021 \$	2020 \$	Variation \$	Variation %
Produits d'exploitation	199 873	184 006	15 867	8,6	402 360	533 937	(131 577)	(24,6)
Charges d'exploitation	160 460	150 323	10 137	6,7	399 843	453 562	(53 719)	(11,8)
Résultat d'exploitation	39 413	33 683	5 730	17,0	2 517	80 375	(77 858)	(96,9)
Charge d'intérêts nette	(24 017)	(21 368)	(2 649)	(12,4)	(48 873)	(41 575)	(7 298)	(17,6)
Profit (perte) de change	10 018	18 467	(8 449)	(45,8)	14 772	(20 965)	35 737	170,5
Profit (perte) lié aux immobilisations corporelles	1 716	(390)	2 106	540,0	1 716	(374)	2 090	558,8
Résultat avant impôt sur le résultat	27 130	30 392	(3 262)	(10,7)	(29 868)	17 461	(47 329)	271,1
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	(5 613)	(1 227)	(4 386)	(357,5)	13 306	(5 590)	18 896	338,0
Résultat net	21 517	29 165	(7 648)	(26,2)	(16 562)	11 871	(28 433)	239,5
BAIIA ajusté ¹⁾	76 855	91 042	(14 187)	(15,6)	160 896	179 622	(18 726)	(10,4)
BAI ajusté ¹⁾	17 042	25 914	(8 872)	(34,2)	36 172	55 152	(18 980)	(34,4)
Résultat net ajusté ¹⁾	11 380	21 644	(10 264)	(47,4)	27 124	45 465	(18 341)	(40,3)

1) Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique 18 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2021, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 8,6 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits du secteur STAR était attribuable à l'augmentation des produits tirés des coûts contrôlables et des produits refacturés en raison de l'augmentation des activités de transport aérien et de la hausse des autres produits attribuable à l'intensification des activités de MRR liées à des tiers et à l'accroissement des services aériens sous contrat. La diminution des produits du secteur LAR pour le trimestre clos le 30 juin 2021 est attribuable à la perte de produits liée à l'incidence continue de la COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une réduction des résultats découlant d'une baisse du taux de change du dollar américain, en partie contrebalancées par une augmentation des produits de location d'avions au cours de la période.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les produits d'exploitation consolidés ont diminué de 24,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des produits du secteur STAR était attribuable à la baisse des produits tirés des coûts contrôlables et des produits refacturés, en raison de l'incidence économique de la COVID-19; en partie contrebalancée par l'augmentation des autres produits en raison de l'accroissement des activités de MRR liées à des tiers et de l'accroissement des services aériens sous contrat. La baisse des produits du secteur LAR était attribuable à la perte de produits en raison de l'incidence continue de la COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location

prévoyant notamment des prolongations et à une réduction des résultats&& découlant d'une baisse du taux de change du dollar américain, en partie contrebalancées par une augmentation des produits de location d'avions au cours de la période.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6,7 % pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation étant liée surtout à la hausse des salaires et avantages du personnel, attribuable au nombre accru d'ETP et à la diminution de la SSUC, et à l'augmentation des travaux de révision des moteurs et des coûts refacturés, en partie contrebalancées par une baisse des coûts de restitution des contrats de location.

Les charges d'exploitation ont diminué de 11,8 % pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution étant liée à la baisse des salaires et avantages du personnel, attribuable au nombre réduit d'ETP et à la baisse de la rémunération fondée sur des actions, à la diminution des travaux de révision des moteurs et à la réduction des coûts refacturés. Ces baisses ont été contrebalancées par des coûts de restructuration non récurrents liés aux modifications du CAC de 2021, à l'augmentation des provisions pour pertes de crédit attendues et à la hausse des coûts de restitution des contrats de location.

La charge d'intérêts nette a augmenté respectivement de 12,4 % et de 17,6 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des débentures convertibles non garanties à 6,00 % émises en avril 2021, des nouveaux emprunts à long terme liés aux achats d'avions depuis le deuxième trimestre de 2020, des nouvelles facilités de crédit ainsi que de la décomptabilisation de la comptabilité de couverture visant un des swaps de taux d'intérêt résultant du remboursement prévu de la dette garantie.

Le profit de change a diminué pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une diminution de 10,7 M\$ des profits de change latents sur la dette à long terme. Le profit de change a augmenté pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante surtout en raison de la variation des écarts de change latents de 34,8 M\$ sur la dette à long terme. Le secteur STAR gère l'essentiel de son risque de change en facturant ses services à même le CAC dans la monnaie sous-jacente de la dépense en question. Du fait de la nature des flux de rentrées connexes sous-jacents dans le cadre du CAC, les profits ou pertes de change latents à l'égard de la dette à long terme et des obligations locatives n'ont aucune incidence significative sur les flux de trésorerie courants ou futurs. La monnaie fonctionnelle du secteur LAR est le dollar américain.

La charge d'impôt a augmenté pour le trimestre clos le 30 juin 2021, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui tient principalement à l'augmentation du BAI ajusté pour annuler l'incidence des profits de change latents. L'impôt sur le résultat a diminué pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une réduction du BAI ajusté pour annuler l'incidence des écarts de change latents.

7 ANALYSE SECTORIELLE

L'information concernant les résultats financiers de chacun des secteurs opérationnels à présenter se présente comme suit :

	Trimestre clos le 30 juin 2021			Trimestre clos le 30 juin 2020		
	Services de transport aérien régional	Location d'avions régionaux	Total	Services de transport aérien régional	Location d'avions régionaux	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	168 998	30 875	199 873	145 640	38 366	184 006
Charges d'exploitation	136 169	24 291	160 460	111 497	38 826	150 323
Résultat d'exploitation	32 829	6 584	39 413	34 143	(460)	33 683
Charge d'intérêts nette	(12 864)	(11 153)	(24 017)	(9 544)	(11 824)	(21 368)
Profit de change	9 479	539	10 018	17 574	893	18 467
Profit (perte) lié aux immobilisations corporelles	1 716	—	1 716	(390)	—	(390)
Résultat avant impôt sur le résultat	31 160	(4 030)	27 130	41 783	(11 391)	30 392
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	(6 061)	448	(5 613)	(3 514)	2 287	(1 227)
Résultat net	25 099	(3 582)	21 517	38 269	(9 104)	29 165
Résultat d'exploitation	32 829	6 584	39 413	34 143	(460)	33 683
Dotations aux amortissements, sauf la dépréciation ¹⁾	20 064	15 715	35 779	22 098	17 332	39 430
Corrections de valeur ¹⁾	—	—	—	—	9 540	9 540
Programme de départ des employés ¹⁾	3	—	3	381	—	381
Compression du régime de retraite à prestations définies ¹⁾	(1 107)	—	(1 107)	—	—	—
Primes à la signature ¹⁾	14	—	14	—	—	—
Coûts de restitution des contrats de location ¹⁾	—	2 753	2 753	—	8 008	8 008
BAIIA ajusté²⁾	51 803	25 052	76 855	56 622	34 420	91 042
Résultat avant impôt sur le résultat	31 160	(4 030)	27 130	41 783	(11 391)	30 392
Corrections de valeur ¹⁾	—	—	—	—	9 540	9 540
Programme de départ des employés ¹⁾	3	—	3	381	—	381
Compression du régime de retraite à prestations définies ¹⁾	(1 107)	—	(1 107)	—	—	—
Primes à la signature ¹⁾	14	—	14	—	—	—
Coûts de restitution des contrats de location ¹⁾	—	2 753	2 753	—	8 008	8 008
Profit de change latent	(11 176)	(575)	(11 751)	(21 100)	(1 307)	(22 407)
BAI ajusté²⁾	18 894	(1 852)	17 042	21 064	4 850	25 914

1) Compris dans les charges d'exploitation.

2) Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique 18 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

	Semestre clos le 30 juin 2021			Semestre clos le 30 juin 2020		
	Services de transport aérien régional \$	Location d'avions régionaux \$	Total \$	Services de transport aérien régional \$	Location d'avions régionaux \$	Total \$
<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
Produits d'exploitation	336 758	65 602	402 360	453 476	80 461	533 937
Charges d'exploitation	351 360	48 483	399 843	394 331	59 231	453 562
Résultat d'exploitation	(14 602)	17 119	2 517	59 145	21 230	80 375
Charge d'intérêts nette	(24 853)	(24 020)	(48 873)	(18 316)	(23 259)	(41 575)
Profit (perte) de change	18 557	(3 785)	14 772	(21 407)	442	(20 965)
Profit (perte) lié aux immobilisations corporelles	1 716	—	1 716	(374)	—	(374)
Résultat avant impôt sur le résultat	(19 182)	(10 686)	(29 868)	19 048	(1 587)	17 461
Produit (charge) d'impôt sur le résultat	12 203	1 103	13 306	(6 366)	776	(5 590)
Résultat net	(6 979)	(9 583)	(16 562)	12 682	(811)	11 871
Résultat d'exploitation	(14 602)	17 119	2 517	59 145	21 230	80 375
Dotations aux amortissements, sauf la dépréciation ¹⁾	40 469	33 106	73 575	43 390	34 155	77 545
Corrections de valeur ¹⁾	33 663	—	33 663	—	15 453	15 453
Provision pour stocks ¹⁾	9 090	—	9 090	—	—	—
Programme de départ des employés ^{1), 2)}	26 719	—	26 719	4 264	—	4 264
Compression du régime de retraite à prestations définies ¹⁾	8 868	—	8 868	—	—	—
Coûts d'intégration ¹⁾	2 000	—	2 000	—	—	—
Primes à la signature ¹⁾	721	—	721	—	—	—
Coûts de restitution des contrats de location ¹⁾	—	3 743	3 743	—	1 985	1 985
BAIIA ajusté³⁾	106 928	53 968	160 896	106 799	72 823	179 622
Résultat avant impôt sur le résultat	(19 182)	(10 686)	(29 868)	19 048	(1 587)	17 461
Corrections de valeur ¹⁾	33 663	—	33 663	—	15 453	15 453
Provision pour stocks ¹⁾	9 090	—	9 090	—	—	—
Programme de départ des employés ^{1), 2)}	26 719	—	26 719	4 264	—	4 264
Compression du régime de retraite à prestations définies ¹⁾	8 868	—	8 868	—	—	—
Coûts d'intégration ¹⁾	2 000	—	2 000	—	—	—
Primes à la signature ¹⁾	721	—	721	—	—	—
Coûts de restitution des contrats de location ¹⁾	—	3 743	3 743	—	1 985	1 985
(Profit) perte de change latente	(22 300)	3 536	(18 764)	16 454	(465)	15 989
BAI ajusté³⁾	39 579	(3 407)	36 172	39 766	15 386	55 152

1) Compris dans les charges d'exploitation.

2) Comprend un montant de 26,3 M\$ lié au programme de retraite anticipée des pilotes dans le cadre des modifications du CAC de 2021.

3) Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique 18 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

Analyse du secteur des services de transport aérien régional

Résultat d'exploitation

Le secteur STAR a affiché un bénéfice de 32,8 M\$ pour le trimestre et une perte de 14,6 M\$ depuis le début de l'exercice, en baisse de 1,3 M\$ et de 73,7 M\$ comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les facteurs suivants ont influé sur les résultats du trimestre :

- une baisse de 2,4 M\$ de la marge fixe, conformément au CAC;
- une diminution de 0,5 M\$ des coûts inscrits à l'actif liés aux travaux de maintenance et de révision importants visant des avions détenus en propriété exploités aux termes du CAC, par rapport à la période précédente;
- une augmentation des charges administratives générales; contrebalancées en partie par :
- une augmentation des autres produits due à un accroissement des activités de MRR liées à des tiers et des services aériens sous contrat;
- une augmentation de 0,3 M\$ des produits tirés de la location d'avions aux termes du CAC attribuable à la location de neuf appareils CRJ900 de plus, en partie contrebalancée par le retrait du parc d'appareils Dash 8-300 et par un résultat moins élevé s'établissant à 3,7 M\$ en raison de la baisse du taux de change du dollar américain.

Les facteurs suivants ont influé sur les résultats du cumul depuis le début de l'exercice :

- des frais de restructuration non récurrents de 80,7 \$ liés aux modifications apportées au CAC de 2021, comme suit :
 - la provision pour dépréciation des avions et la provision pour stocks liées aux appareils Dash 8-300 de 42,8 M\$;
 - les coûts de 26,3 M\$ du programme de retraite anticipée des pilotes;
 - la compression de 8,9 M\$ du régime de retraite à prestations définies;
 - les coûts d'intégration de 2,0 M\$ liés aux appareils E175;
 - les primes à la signature de 0,7 M\$ pour les pilotes de Jazz;
- une diminution de 4,8 M\$ de la marge fixe conformément au CAC;
- une diminution de 3,0 M\$ des coûts inscrits à l'actif liés aux travaux de maintenance et de révision importants visant des avions détenus en propriété exploités aux termes du CAC, par rapport à la période précédente;
- une augmentation des charges administratives générales; contrebalancées en partie par :
- une augmentation des autres produits due à un accroissement des activités de MRR liées à des tiers et des services aériens sous contrat;
- une diminution de 7,0 M\$ de la rémunération fondée sur des actions attribuable à une augmentation du cours de l'action y compris une variation de la juste valeur du swap de rendement total (se reporter à la rubrique 8 – Structure du capital – Risque de fluctuations du cours des actions);

- une augmentation de 2,7 M\$ des produits tirés de la location d'avions aux termes du CAC principalement attribuable à neuf appareils CRJ900 de plus, contrebalancée par le retrait de la flotte aérienne d'appareils Dash 8-300 et par une diminution de 5,5 M\$ du résultat en raison de la baisse du taux de change du dollar américain.

Charges autres que d'exploitation

Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a donné lieu à des profits de change d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre. Ces profits sont essentiellement latents et ont trait principalement aux emprunts libellés en dollars américains, mais aussi à l'effet du change sur le fonds de roulement. Chorus gère son exposition au risque de change en établissant la facturation relative à ses services dans le cadre du CAC dans la monnaie sous-jacente des charges connexes. Du fait de la nature des flux de rentrées connexes sous-jacents dans le cadre du CAC, les profits ou pertes de change latents à l'égard de la dette à long terme et des obligations locatives n'ont aucune incidence significative sur les flux de trésorerie courants ou futurs.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a diminué de 4,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des variations du résultat d'exploitation décrites ci-dessus.

Le BAIIA ajusté est resté stable pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Portefeuille d'avions loués aux termes du CAC

- Parc aérien comptant actuellement 48 avions et cinq moteurs de rechange
- Valeur comptable nette actuelle de 980,5 M\$
- Produits de location contractuels futurs d'environ 773,5 M\$ US¹⁾
- Âge moyen pondéré actuel du parc aérien de 5,1 ans²⁾
- Durée résiduelle moyenne pondérée actuelle des contrats de location de 8,2 ans²⁾
- Totalité de la dette à taux fixe
- Coût moyen pondéré d'emprunt actuel de 3,37 %

¹⁾ Se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective.

²⁾ L'âge du parc aérien et la durée résiduelle des contrats de location sont calculés d'après la valeur comptable nette moyenne pondérée des avions.

Analyse du secteur de la location d'appareils régionaux (LAR)

Résultat d'exploitation

Le secteur LAR a enregistré un bénéfice d'exploitation de 6,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021, en hausse de 7,0 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les facteurs suivants ont influé sur les résultats du trimestre :

- une diminution de la dotation aux amortissements et dépréciations attribuable à la comptabilisation d'aucune correction de valeur au deuxième trimestre de 2021, contre 9,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent;
- une diminution de 5,3 M\$ des coûts de restitution des contrats de location;
- une augmentation des produits des activités ordinaires attribuables aux nouveaux contrats de location ajoutés au deuxième semestre de 2020 qui génèrent des produits de location additionnels; contrebalancées par :
- une baisse des produits des activités ordinaires en raison de l'incidence continue de la COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une baisse du taux de change du dollar américain.

Le résultat d'exploitation du secteur LAR s'est établi à 17,1 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, en baisse de 4,1 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les facteurs suivants ont influé sur les résultats du cumul depuis le début de l'exercice :

- une baisse des produits des activités ordinaires en raison de l'incidence continue de la COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une baisse du taux de change du dollar américain;
- une augmentation de 1,8 M\$ des coûts de restitution des contrats de location;
- une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues de 3,4 M\$ liée essentiellement aux ententes d'allègement de loyer; contrebalancées en partie par :
- une diminution de la dotation aux amortissements et dépréciations attribuable à la comptabilisation d'aucune correction de valeur aux premier et deuxième trimestres de 2021, contre 15,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent;
- une augmentation des produits des activités ordinaires attribuables aux contrats de location ajoutés au deuxième trimestre de 2020 qui génèrent des produits de location additionnels.

Charges autres que d'exploitation

La charge d'intérêts nette a diminué pour le trimestre clos le 30 juin 2021 surtout en raison du remboursement de la dette contractée aux termes de certaines ententes de financement d'avions. La charge d'intérêts nette a augmenté pour le semestre clos le 30 juin 2021 du fait principalement des emprunts liés aux avions supplémentaires et de la décomptabilisation de la comptabilité de couverture, en partie contrebalancés par la diminution des intérêts liés au remboursement de la dette contractée aux termes de certaines ententes de financement d'avions.

BAI ajusté

Le BAI ajusté a diminué de 6,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021 en raison de la baisse des produits de location attribuable à l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une réduction du résultat attribuable à une baisse du taux de change du dollar américain, en partie contrebalancées par des produits de location d'avions additionnels.

Le BAI a diminué de 18,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021 en raison de la baisse des produits de location attribuable à l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats relatifs aux appareils hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une réduction du résultat en raison de la baisse du taux de change du dollar américain, en partie contrebalancées par des produits de location d'avions additionnels.

Portefeuille

Parc aérien (au 30 juin 2021)¹⁾

- Parc aérien de 62 avions visés par des engagements, dont 10 avions hors location qui sont en cours de remise en marché
- Produits¹⁾ de location contractuels futurs d'environ 766,1 M\$ US¹⁾
- Valeur comptable nette actuelle d'environ 1,2 G\$ US
- Âge moyen pondéré actuel du parc aérien de 4,2 ans²⁾
- L'exposition nette aux variations des taux d'intérêt du secteur LAR est limitée étant donné qu'une tranche de 97,8 % de sa dette et de ses contrats à terme est à taux fixe (y compris la dette à taux variable dont les taux sont fixés par des swaps) et que la tranche résiduelle de 2,2 % est à taux variable (la majeure partie étant associée à des contrats de location assortis de tarifs de location qui varient de la même façon que les emprunts)
- Coût moyen pondéré d'emprunt actuel de 3,82 %³⁾

¹⁾ Se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective.

²⁾ L'âge du parc aérien est calculé d'après la valeur comptable nette moyenne pondérée des avions.

³⁾ Reflète uniquement les emprunts en cours au 30 juin 2021.

8 STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital de Chorus comporte actuellement principalement des débetures à 6,00 %, des débetures non garanties à 5,75 %, des débetures convertibles non garanties à 6,00 %, des facilités de premier rang garanties à amortissement du capital, des facilités d'emprunt renouvelables et des obligations locatives.

Dans la gestion de sa structure de capital, Chorus cherche à maintenir une trésorerie et une flexibilité suffisantes, tout en mobilisant des capitaux au moindre coût possible. Elle gère le risque de change et le risque de taux d'intérêt liés à sa structure du capital en contractant des emprunts au moment opportun dans des devises autres que le dollar canadien en vue de faire correspondre les flux de rentrées et les taux d'intérêt fixes à l'égard de sa dette.

Chorus recourt aux emprunts afin de réduire son coût du capital. Le montant des emprunts que peut contracter Chorus est tributaire de son résultat, de ses capitaux propres, des titres adossés à des immobilisations corporelles, de sa capacité à assurer le service de la dette et des normes du marché pour les entreprises du secteur.

Chorus assure la flexibilité de sa structure de capital en passant régulièrement en revue ses prévisions, et ses plans d'affaires pluriannuels, et en modifiant au besoin ses emprunts et capitaux propres de façon proactive. Ces modifications peuvent comprendre l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres, l'émission de nouveaux titres d'emprunt garantis ou non garantis, la modification de la durée de facilités d'emprunt en cours ou le remboursement d'emprunts existants au moyen de la trésorerie excédentaire ou du produit de la vente d'actifs excédentaires.

La structure du capital de Chorus s'établissait comme suit au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$	Variation \$
Capitaux propres			
Capital	356 610	288 475	68 135
Surplus d'apport	1 039 832	1 039 832	—
Déficit	(706 932)	(684 375)	(22 557)
Écart de change lié aux activités à l'étranger	(15 239)	(5 570)	(9 669)
Composante capitaux propres des unités convertibles	5 664	2 981	2 683
Bons de souscription émis	1 514	—	1 514
	681 449	641 343	40 106
Dette à long terme	2 005 862	2 182 606	(176 744)
Obligations locatives	11 876	11 985	(109)
Capital total	2 699 187	2 835 934	(136 747)

Au 3 août 2021 et au 31 décembre 2020, les actions émises et en circulation de Chorus s'établissaient comme suit :

	3 août 2021	31 décembre 2020
Total des actions émises et en circulation	177 650 888	161 867 388
Actions pouvant être émises		
Régimes de rémunération fondée sur des actions	2 985 309	2 365 837
Total des actions en circulation potentiellement dilutives	180 636 197	164 233 225

Le 6 avril 2021, la Société a émis 15 783 500 unités, le produit net s'établissant à 68,6 M\$.

De plus, et sous réserve d'un ajustement dans certaines circonstances :

- jusqu'à 24 242 424 actions peuvent être émises au prix de 8,25 \$ chacune à l'exercice des bons de souscription rattachés;
- jusqu'à 7 891 750 actions peuvent être émises au prix de 6,20 \$ chacune à l'exercice des bons de souscription d'unités;
- jusqu'à 11 417 322 actions peuvent être émises à la conversion de la totalité des débetures convertibles non garanties à 6,00 % par leurs porteurs.

Dettes à long terme

La dette à long terme se compose de ce qui suit :

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Dettes à long terme et facilités de crédit garanties¹⁾		
Emprunts à terme à amortissement du capital		
Garantis par des avions	1 405 679	1 579 555
Garantis par des moteurs	6 211	7 178
Facilité de crédit sur stock	94 671	162 792
Emprunt dans le cadre du Fonds pour l'emploi en Nouvelle-Écosse – garanti par un immeuble de bureaux	7 000	7 000
Facilité de crédit d'exploitation	30 000	30 000
Débetures à 6,00 %	200 000	200 000
	1 743 561	1 986 525
Dettes à long terme non garanties¹⁾		
Débetures non garanties à 5,75 %	86 250	86 250
Débetures convertibles non garanties à 6,00 %	72 500	—
Facilité de crédit renouvelable non garantie	123 940	127 320
	2 026 251	2 200 095
Moins		
Frais de financement différés	(16 142)	(15 741)
Escompte sur les unités et les débetures convertibles	(4 247)	(1 748)
	2 005 862	2 182 606
Partie courante ²⁾	182 812	216 796
	1 823 050	1 965 810

- 1) La majorité de la dette à long terme est payable en dollars américains et a été convertie en dollars canadiens au taux de 1,2394, soit le cours de change de clôture en vigueur le 30 juin 2021 (1,2732 le 31 décembre 2020).
- 2) Dans le tableau ci-dessus, la partie courante de la dette à long terme comprend des frais de financement différés de 2,4 M\$ pour la période close le 30 juin 2021 (3,3 M\$ au 31 décembre 2020).

Les principales caractéristiques des facilités d'emprunt à long terme de Chorus sont résumées ci-après. Ces résumés sont présentés sous réserve des modalités et conditions particulières des actes de fiducie et des conventions pertinents. Pour obtenir l'information complète sur les modalités des débetures à 6,00 %, des bons de souscription rattachés, des débetures non garanties à 5,75 %, des débetures convertibles non garanties à 6,00 % et de la facilité de crédit d'exploitation, se reporter aux ententes et actes fiducie qui s'y rapportent, disponibles sur SEDAR, au www.sedar.com.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Chorus a affecté une partie du produit net de 138,1 M\$ tiré de la mobilisation de capitaux de 2021 au remboursement de la totalité des montants reportés dus aux termes de prêts d'appareils auprès de son principal prêteur, soit 33,9 M\$, et au remboursement intégral des emprunts à terme à amortissement sur six appareils totalisant 71,7 M\$ (59,3 M\$ US). Le remboursement de ces facilités d'emprunt garanties a porté la valeur comptable des neuf appareils non grevés du secteur LAR à environ 140,0 M\$ (110,0 M\$ US) et réduit les besoins en liquidités soumises à restrictions de Chorus d'environ 10,0 M\$.

Emprunts à terme à amortissement du capital

Les emprunts à terme à amortissement du capital visant les avions de Chorus sont remboursables en versements portant intérêt à taux fixe, à taux variable ou à taux variable-fixe au moyen de swaps, au taux moyen pondéré de 3,57 %, et arrivent à échéance entre juin 2021 et février 2033, chaque emprunt étant garanti principalement par les avions et les moteurs financés par les emprunts, ainsi que par une assignation de tout contrat de location qu'il vise.

En décembre 2020, Chorus a également modifié les modalités de ses emprunts visant les avions auprès de son principal prêteur afin de supprimer la limite de temps pour la remise en marché des appareils repris jusqu'au 24 avril 2021. Cette modification élimine l'obligation de rembourser le montant en capital des emprunts avant échéance si l'avion n'est pas loué de nouveau avant la fin de la période de remise en marché, et ce, tant que Chorus continue d'effectuer les remboursements de capital et d'intérêts réguliers prévus ou se conforme autrement aux modalités des emprunts.

Au 30 juin 2021, Chorus avait 10 avions hors location. Le total des remboursements de capital prévus sur la dette à long terme relativement à ces avions hors location s'établissait comme suit :

Type d'avion	Nombre d'avions	Total de la dette	Période de remise en marché
		<i>(en millions de \$ US)</i>	
Dash 8-400	2	Néant	Non applicable
CRJ900	2	25,7	Indéfinie ¹⁾
ATR72-600	6	52,5	Indéfinie ¹⁾
Total	10	78,2	

- 1) Les emprunts avec périodes de remise en marché indéfinie n'accélèrent pas la date d'échéance du remboursement du capital en cours tant que Chorus continue d'effectuer les remboursements de capital et d'intérêts réguliers prévus ou se conforme autrement aux modalités des emprunts.

Les emprunts visant les moteurs sont remboursables en versements portant intérêt à taux fixe ou variable dont la moyenne pondérée est de 4,26 %, et arrivant à échéance entre février 2022 et mai 2028, chaque prêt étant garanti principalement par un moteur PW150A.

La facilité de crédit sur stock liée pour les acquisitions d'avions de Chorus comprend des emprunts à terme remboursables par versements, portant intérêt à taux variable au moyen de swaps, au taux moyen pondéré de 2,84 %, avec amortissement jusqu'en janvier 2025, chaque emprunt étant garanti principalement par les avions financés par les emprunts, ainsi que par une assignation de garantie sur le contrat de location qu'il vise. Les taux d'intérêt variables ont été fixés au moyen de swaps visant le portefeuille global lié à ces emprunts, au taux moyen pondéré de 4,82 %.

Chorus a contracté un emprunt visant un immeuble de bureaux qui est remboursable en versements annuels de 1,0 M\$, porte intérêt au taux fixe de 3,33 % et arrive à échéance le 31 août 2027. L'emprunt peut être remboursé en totalité ou en partie en tout temps sans prime ni pénalité et il est garanti par une charge de premier rang grevant le terrain et l'immeuble de bureaux sis au 3 Spectacle Lake Drive, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, et par la cession des contrats de location connexes.

Clauses restrictives financières selon les prêts à terme à amortissement du capital

Une description des principales clauses restrictives des conventions d'emprunt de Chorus est présentée ci-après :

Les emprunts à terme à amortissement du capital sont assortis de clauses restrictives qui visent distinctement le « groupe Jazz » (Jazz et Jazz Leasing Inc. et toute entité directement ou indirectement contrôlée par l'une ou l'autre), Voyageur et les filiales de CACC (qui détient les appareils acquis aux fins de location à des clients ne faisant pas partie de Chorus).

- Le groupe Jazz est tenu de conserver un endettement ajusté maximal et un ratio de couverture des intérêts sur la dette ajusté minimal. Les conventions de financement conclues avec le prêteur prévoient également une clause restrictive concernant la continuité de l'exploitation aux termes du CAC qui vise expressément Jazz à titre d'exploitant des appareils Dash 8-400, des moteurs de rechange de l'appareil Dash 8-400 et des appareils CRJ900 financés.
- Voyageur est tenu de maintenir des niveaux de trésorerie prescrits.
- Des filiales de CACC ont conclu des ententes de financement relativement à l'acquisition d'appareils. CACC, CACIL ou Jazz Leasing ont garanti la dette contractée aux termes d'un nombre important de ces ententes de financement. Aux termes de ces accords de financement, les garants ou les emprunteurs sont tenus de maintenir une valeur nette corporelle minimale, d'observer un ratio d'endettement total consolidé maximal sur la valeur nette corporelle, de respecter les clauses restrictives sur les capitaux propres, de maintenir un solde de trésorerie minimal, de maintenir des ratios minimaux de couverture des loyers aux termes des contrats de location ou de s'abstenir de verser des dividendes ou d'autres distributions si les clauses restrictives ne sont pas respectées. De plus, la dette aux termes de certaines de ces conventions comporte des clauses de financement croisées à l'égard de tout défaut de paiement de Jazz Leasing aux termes des facilités pour lesquelles Jazz Leasing est le prêteur.

Au 30 juin 2021, Chorus respectait toutes ces clauses restrictives financières.

De plus, la plupart des emprunts à terme à amortissement du capital comportent des dispositions qui exigent le remboursement immédiat de tous les montants impayés aux termes de ceux-ci si l'emprunteur ou un garant du prêt subit un changement de contrôle sans le consentement du prêteur.

Unités convertibles

En décembre 2016, la Société a conclu une convention de souscription avec Fairfax à l'égard d'un investissement de 200,0 M\$ dans Chorus dans le cadre d'un placement privé d'unités convertibles. En mars 2017, Chorus a reçu les fonds de cet investissement, dont le produit net, après déduction des frais connexes, s'est établi à environ 196,0 M\$.

Les coûts de transaction sont incorporés à l'actif et portés en déduction de la dette et de la composante capitaux propres des unités convertibles. Ils sont amortis sur la durée des unités convertibles selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les débetures à 6,00 % portent intérêt à un taux annuel de 6,00 %, sont actuellement garanties par certains appareils Dash 8-100 et Dash 8-300, outre des biens immobiliers, appartenant à Chorus (les « biens donnés en garantie »), arrivent à échéance le 31 décembre 2024 et sont remboursables au pair à n'importe quel moment après le 31 décembre 2021, sauf si sont satisfaites certaines conditions après un changement de contrôle (auquel cas la Société peut être tenue de faire une offre de remboursement de la totalité des débetures à 6,00 %) ou l'exercice des bons de souscription.

Les bons de souscription connexes peuvent être exercés par le porteur en vue de régler le prix d'exercice de 8,25 \$ en trésorerie ou au moyen de la remise des débetures à 6,00 %. Sauf dans certaines circonstances relatives à un changement de contrôle de Chorus, les bons de souscription peuvent être exercés jusqu'au remboursement des débetures à 6,00 % par la Société ou le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance si cette date est antérieure. Les bons de souscription sont également assortis de modalités antidilutives.

24 242 424 actions peuvent être émises à l'exercice de la totalité des bons de souscription. Fairfax a convenu de détenir les unités convertibles jusqu'au 31 décembre 2019 au moins. Fairfax n'est plus tenue de se conformer à cette restriction, cependant, les biens donnés en garantie feront l'objet d'une mainlevée si Fairfax vend ou cède les unités convertibles en totalité ou en partie.

Les débetures à 6,00 % sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole CHR.DB.

Débetures non garanties à 5,75 %

En décembre 2019, la Société a émis des débetures non garanties à 5,75 % d'un capital global de 86,3 M\$, qui portent intérêt au taux annuel de 5,75 % et viennent à échéance le 31 décembre 2024.

À aucun moment, les débetures non garanties à 5,75 % ne peuvent être converties en actions par leurs porteurs.

Sous réserve des approbations réglementaires et boursières et du respect des lois sur les valeurs mobilières applicables, et à condition qu'aucun cas de défaut ne se soit produit et ne se poursuive à ce moment-là en vertu de l'acte de fiducie régissant les débetures non garanties à 5,75 %, la Société peut, à son gré, choisir de s'acquitter de son obligation de payer la totalité ou une partie du montant principal des débetures non garanties à 5,75 % au moment du rachat ou à l'échéance au moyen, en tout ou en partie, de l'émission d'actions à un prix égal à 95 % du prix courant du marché (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie). En outre, et sous réserve des conditions susmentionnées, la Société peut, à son gré, s'acquitter de son obligation de payer des intérêts sur les débetures non garanties à 5,75 % en livrant des actions au fiduciaire en vertu de l'acte de fiducie régissant les débetures non garanties à 5,75 % pour la vente, le produit étant utilisé pour satisfaire à l'obligation de paiement des intérêts.

Chorus a reçu un produit de 82,4 M\$, déduction faite des coûts de transaction de 3,9 M\$ liés au placement. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif et portés en diminution des débetures non garanties à 5,75 % et sont amortis sur la durée de vie des débetures selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les débetures non garanties à 5,75 % sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole CHR.DB. A.

Débetures convertibles non garanties à 6,00 %

Le 6 avril 2021, la Société a émis des débetures convertibles non garanties à 6,00 % d'un capital total de 72,5 M\$, qui portent intérêt au taux annuel de 6,00 % et viennent à échéance le 30 juin 2026. Sous réserve de rajustements dans certaines circonstances, les débetures convertibles non garanties à 6,00 % sont convertibles au gré du porteur en 157,4803 actions par tranche de 1 000 \$ de capital de ces débetures, ce qui représente initialement un prix de conversion de 6,35 \$ par action. Le produit net, déduction faite des coûts de transaction, s'est élevé à 69,5 M\$. Les coûts de transaction sont incorporés à l'actif et portés en déduction de la dette et de la composante capitaux propres des débetures convertibles non garanties à 6,00 %. Ils sont amortis sur la durée des débetures selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Sous réserve des approbations réglementaires et boursières et du respect des lois sur les valeurs mobilières applicables, et à condition qu'aucun cas de défaut ne se soit produit et ne se poursuive à ce moment-là en vertu de l'acte de fiducie régissant les débetures convertibles non garanties à 6,00 %, la Société peut, à son gré, choisir de s'acquitter de son obligation de payer le montant principal des débetures convertibles non garanties à 6,00 %, plus les intérêts courus et impayés, au moment du rachat ou à l'échéance au moyen, en tout ou en partie, de l'émission d'actions à un prix égal à 95 % du prix courant du marché (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie). En outre, et sous réserve des conditions susmentionnées, la Société peut émettre des actions au fiduciaire en vertu de l'acte de fiducie régissant les débetures convertibles non garanties à 6,00 % pour la vente, le produit étant utilisé pour satisfaire à l'obligation de paiement des intérêts. Les débetures convertibles non garanties à 6,00 % sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole CHR.DB.B.

Facilités d'emprunt

Facilité de crédit d'exploitation

Chorus a conclu une facilité de crédit d'exploitation engagée de trois ans dont la date d'échéance est le 30 août 2022. La facilité permet à Chorus et à certaines filiales désignées (collectivement, les « bénéficiaires de la facilité de crédit ») d'obtenir des fonds en fonction d'une facilité consentie de 75,0 M\$ avec la possibilité d'emprunter un montant supplémentaire maximal de 25,0 M\$ à vue.

Au 30 juin 2021, un prélèvement de 30,0 M\$ avait été fait sur la facilité. Chorus avait fourni des lettres de crédit totalisant 9,5 M\$ qui réduisent le montant disponible aux termes de cette facilité. La facilité porte intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux LIBOR en dollars américains auquel s'ajoute une marge de 1,75 % à 3,00 % pour les avances en dollars canadiens, et au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR auquel s'ajoute une marge de 2,75 % à 4,00 % pour les avances en dollars américains. Les taux LIBOR devraient être éliminés progressivement d'ici la fin de 2021 pour les avances en dollars américains, moment auquel le taux d'intérêt sur ces emprunts sera soit en défaut de paiement à l'égard d'un nouveau prêt de référence convenu, ou ces prêts seront convertis en emprunts en dollars canadiens et porteront intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux de base. La dette aux termes de cette facilité est garantie par la totalité des biens personnels actuels et acquis ultérieurement des bénéficiaires de la facilité de crédit, à l'exclusion des appareils, des moteurs et de certains biens immobiliers.

Aux termes de cette facilité de crédit, Chorus est tenue de maintenir un ratio de la dette totale sur le BAIIA maximal, un ratio du BAIIA sur les charges fixes minimal et une cible de BAIIA minimale. Au 30 juin 2021, Chorus respectait ces clauses restrictives.

Tout encours aux termes de cette facilité est remboursable immédiatement si Chorus subit un changement de contrôle sans le consentement du prêteur.

Facilité de crédit sur stock pour les acquisitions d'avions

En décembre 2020, Chorus a modifié les modalités de sa facilité de crédit sur stock utilisée pour l'acquisition d'appareils afin, notamment, d'annuler le crédit disponible restant aux termes de la facilité et d'éliminer les commissions d'engagement connexes. Le 30 juin 2021, le solde de cette facilité était de 94,7 M\$ (76,4 M\$ US).

À compter du 22 janvier 2021, les emprunts aux termes de cette facilité seront remboursables selon un calendrier de paiements linéaire de 12 ans, ajusté en fonction de l'âge de l'appareil au moment où il est ajouté à la facilité, jusqu'à l'échéance en janvier 2025. Chorus peut rembourser par anticipation les emprunts au titre de cette facilité à tout moment, en tout ou en partie, sous réserve d'un remboursement anticipé minimum de 5,0 M\$ US.

La facilité porte intérêt au taux LIBOR en dollars américains majoré de 2,75 % jusqu'au début de la période de renouvellement et au taux LIBOR majoré de 3,00 % à 4,75 % par la suite jusqu'à l'échéance.

La facilité est garantie par l'appareil qui a été financé aux termes de celle-ci, et par une cession des baux, un produit d'assurance et d'autres garanties additionnelles habituelles pour ce genre de financement. Tous les emprunts comportent des dispositions de défaut croisé et de garantie croisée et sont garantis par CACIL.

La facilité renferme des clauses restrictives qui doivent être respectées de façon continue. Les clauses restrictives de nature financière comprennent un montant de trésorerie minimal, une valeur corporelle nette minimale et un ratio d'endettement maximal pour certaines filiales. Au 30 juin 2021, Chorus respectait ces clauses restrictives.

Facilité de crédit renouvelable non garantie

En avril 2020, la Société a obtenu une facilité de crédit renouvelable non garantie de 100,0 M\$ US d'une durée de deux ans d'Exportation et développement Canada (« EDC »). La facilité comporte les clauses restrictives et les cas de défaut d'usage, notamment des restrictions sur les rachats d'actions et le versement de dividendes conformément à la facilité d'exploitation de Chorus (c.-à-d. un maximum de 0,48 \$ par action par année), un remboursement anticipé obligatoire à la survenance d'un changement de contrôle de Chorus, un cas de défaut qui serait déclenché en cas de remboursement anticipé de la dette de Chorus de plus de 10,0 M\$ US et un cas de défaut déclenché en cas de défaut aux termes de toute autre dette de Chorus envers le prêteur. De plus, cette facilité de crédit contient une clause restrictive fixant un ratio d'endettement total maximal prescrit de la dette sur le BAIIA. Les obligations de la Société de payer le capital et les intérêts en vertu de cette facilité sont au moins égales en droit de paiement avec toutes les dettes non garanties et non subordonnées. Si Chorus conclut une entente avec un prêteur sans lien de dépendance, avant le 28 avril 2022, aux termes de laquelle elle peut contracter des dettes non garanties supplémentaires (autrement que pour rembourser, refinancer ou modifier des dettes existantes), la Société est tenue de rembourser cette facilité d'un montant correspondant à 35 % de ces dettes supplémentaires.

Dans le cadre de l'émission des débetures convertibles non garanties à 6,00 % le 6 avril 2021, EDC a consenti à une renonciation non récurrente à l'obligation de remboursement de 35 % aux termes de la facilité d'emprunt renouvelable non garantie de 100,0 M\$ US en échange du remboursement de montants différés aux termes de prêts garantis visant des appareils d'un montant de 33,9 M\$.

En décembre 2020, Chorus a modifié les modalités de cette facilité afin de remplacer le remboursement intégral de la facilité à l'échéance en avril 2022 par un remboursement en huit versements de capital et d'intérêts égaux de juillet 2022 à avril 2024.

Les remboursements de capital prévus sur la dette à long terme le 30 juin 2021, compte non tenu des frais de financement différés non amortis, sont présentés ci-après :

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$
Au plus un an	185 163
Plus de un an et au plus cinq ans	1 322 606
Plus de cinq ans	518 482
	2 026 251

Risque de non-respect des clauses restrictives

Les conventions d'emprunt de Chorus prévoient des clauses restrictives financières et non financières qui, si elles ne sont pas respectées ni ne font l'objet d'une renonciation de la part des prêteurs visés, peuvent entraîner le devancement de l'échéance. Comme certaines de ces conventions comportent des clauses de défaillance croisée, un manquement ou un devancement d'échéance aux termes d'une convention peut entraîner le manquement ou devancement aux termes d'une autre.

Le principal prêteur de Chorus détient actuellement environ 60 % de la dette à long terme consolidée de Chorus. De ce montant, la Société doit 10 % aux termes de la facilité de crédit renouvelable non garantie; Chorus Aviation Capital (Ireland) Limited doit environ 40 % aux termes d'emprunts sur des appareils; le groupe Jazz doit environ 50 % aux termes d'emprunts sur des appareils et Voyageur doit environ moins de 1 % aux termes d'emprunts sur des appareils. La dette de la Société aux termes de la facilité de crédit renouvelable fait l'objet d'une clause de défaut croisé à l'égard de tout autre emprunt entre ce prêteur et la Société ou l'une de ses filiales. De plus, environ 40 % de la dette de Chorus Aviation Capital envers ce prêteur est en défaut croisé à l'égard de tout défaut de paiement de Jazz Leasing (qui est membre du groupe Jazz). De plus, tous les prêts consentis à Chorus Aviation Capital par ce prêteur font l'objet d'un défaut croisé et d'une garantie croisée les uns avec les autres, et tous les prêts consentis par ce prêteur au groupe Jazz font l'objet de défauts et garanties croisés les uns avec les autres. Enfin, tous les prêts consentis par le principal prêteur de Chorus et, en fait, par tous les prêteurs, comportent des clauses de défaut d'usage qui peuvent être déclenchées lorsque toute autre dette financière des emprunteurs ou des garants aux termes de ceux-ci (sous réserve de seuils prescrits) est en situation de défaut ou est déclarée exigible avant l'échéance prévue. Le texte qui précède n'est qu'un résumé et est présenté sous réserve des modalités précises des conventions d'emprunt de Chorus.

Tout défaut de Chorus aux termes de l'une de ses conventions d'emprunt pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en trésorerie de Chorus produisent des intérêts aux taux en vigueur sur le marché et à des taux variables, l'objectif de Chorus étant de maintenir ces soldes dans des placements très liquides.

La majorité de la dette de Chorus n'est pas assujettie à la volatilité des taux, car elle porte intérêt à taux fixes ou variables qui sont fixés par des swaps de taux d'intérêt. Compte non tenu des facilités d'emprunt renouvelables, au 30 juin 2021, 98,30 % des emprunts à terme de Chorus portaient intérêt à des taux fixes (compte tenu des emprunts à taux variable couverts par des swaps ayant pour effet de fixer les taux d'intérêt), et 1,70 % des emprunts portaient intérêt à des taux variables. Environ 52,60 % des emprunts à taux variable visent des avions à l'égard desquels Chorus a convenu avec le preneur sous-jacent d'un tarif de location variable, facteur qui limite l'exposition aux fluctuations du taux de ces emprunts.

Chorus a conclu des swaps de taux d'intérêt sur certains de ses emprunts à terme à amortissement du capital et sur sa facilité de crédit sur stock pour l'acquisition d'avions, en convertissant, à taux fixe, une tranche de sa dette à taux variable pour la durée des emprunts et de la facilité. Chaque swap de taux d'intérêt vise à protéger l'emprunt contre les fluctuations des futurs taux d'intérêt et les intérêts connexes à payer sur l'emprunt. Certains des swaps de taux d'intérêt ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont efficaces à cet égard.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt s'établissait à 6,8 M\$ au 30 juin 2021 (passif de 11,7 M\$ au 31 décembre 2020) et est comptabilisée dans les autres passifs à long terme. Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt effectifs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et les swaps de taux d'intérêt inefficaces sont comptabilisés dans les résultats. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, Chorus a comptabilisé un profit au titre des autres éléments du résultat global de 0,5 M\$ et de 4,4 M\$, respectivement, après impôt (perte au titre des autres éléments du résultat global de 0,8 M\$ et de 10,5 M\$, respectivement, après impôt, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, Chorus a comptabilisé une perte de 0,1 M\$ et de 1,9 M\$ respectivement sur un swap de taux d'intérêt non efficace (respectivement néant et néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020). Si Chorus était tenue de rembourser les emprunts associés à ces swaps, elle serait également tenue, dans la plupart des cas, de liquider les swaps connexes et de régler tout montant dû.

En juillet 2017, la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé que le LIBOR serait progressivement éliminé d'ici la fin de 2021. À l'heure actuelle, les taux LIBOR en dollars américains continueront d'être publiés jusqu'en juin 2023. L'exposition de Chorus aux variations des taux LIBOR se limite aux conventions d'emprunt, aux facilités de crédit et aux contrats sur dérivés qui sont assortis de taux variables qui font référence au LIBOR en dollars américains et qui ne viennent pas à échéance avant le 31 décembre 2021. Au 30 juin 2021, Chorus comptait 20 emprunts totalisant 329,8 M\$ et 10 contrats sur dérivés dont les montants nominaux totalisaient 198,7 M\$ qui seront touchés par la transition du LIBOR en dollars américains vers un autre taux de référence, à leur échéance, à compter du 31 décembre 2021. Chorus continue de surveiller et de planifier la transition vers des taux de remplacement et ne prévoit aucune incidence importante sur ses résultats financiers (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

Chorus gère le risque de taux d'intérêt en fonction du portefeuille global et tente d'obtenir pour chacune de ses conventions de financement les modalités les plus avantageuses possible en tenant compte de tous les facteurs pertinents, comme la marge de crédit, la durée et la base de financement. L'objectif de gestion du risque est de réduire au minimum la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence défavorable sur les flux de trésorerie de Chorus.

Une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence significative sur le résultat net de Chorus pour la période close le 30 juin 2021.

Risque de change

Les produits des activités ordinaires et charges de Chorus sont libellés en dollars américains et canadiens et en euros. Chorus gère son exposition au risque de change dans son secteur STAR en facturant ses services dans le cadre du CAC avec Air Canada dans la devise sous-jacente liée aux dépenses et en faisant correspondre la devise de la dette pour les avions loués avec la devise des loyers aux termes des contrats de location connexes. Par conséquent, la principale exposition résulte des variations, à l'état de la situation financière, des soldes libellés en dollars américains inscrits au titre de la trésorerie, des créances, des dettes d'exploitation et, en particulier, des obligations découlant de contrats de location-financement et de la dette à long terme, lesquelles, du fait de leur nature à long terme, sont susceptibles de donner lieu à des profits ou pertes de change latents plus importants.

Chorus atténue le risque de change associé à son secteur LAR en empruntant dans les mêmes devises que les produits de location qu'elle tire.

Au 30 juin 2021, les actifs financiers libellés en dollars américains s'établissaient à 87,7 M\$ alors que les passifs financiers libellés dans cette devise se chiffraient à 595,4 M\$. Une variation de 0,01 \$ du taux de change du dollar américain ferait varier le profit latent ou la perte latente d'environ 5,1 M\$. Une variation de 0,01 \$ du taux de change entre l'euro et le dollar canadien n'aurait pas eu une incidence significative sur les profits et pertes latents.

Risque de fluctuations du cours des actions

Chorus est exposée au risque de fluctuations du cours des actions qu'elle émet aux termes de divers programmes de rémunération à base d'actions. Pour atténuer ce risque, Chorus couvre la variabilité du cours des actions de Chorus ayant une incidence sur le règlement aux termes de ses divers programmes de rémunération fondée sur des actions au moyen d'un swap sur rendement total. Le swap actuel porte sur 3,4 millions d'actions à 4,28 \$ et vient à échéance en février 2022. Chorus n'applique pas la comptabilité de couverture au swap de rendement total et, par conséquent, les profits et les pertes découlant des variations de sa juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent.

La juste valeur du swap de rendement total correspondait à un actif de 1,4 M\$ au 30 juin 2021 et est comptabilisée dans les autres actifs non courants (passif de 8,1 M\$ au 31 décembre 2020 comptabilisé dans les autres passifs non courants). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, un profit correspondant de 0,6 M\$ et de 2,9 M\$, respectivement, qui comprend un règlement de 6,6 M\$, a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation (0,2 M\$ et (15,2) M\$ de profit (perte), respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, y compris (4,2) M\$ liés au règlement). Pour de plus amples informations concernant la rémunération à base d'actions, se reporter à la note 3 j) et 3 k), Principales méthodes comptables, des états financiers consolidés audités de Chorus pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

9 SITUATION DE TRÉSORERIE

Les besoins en trésorerie de Chorus ont trait principalement au financement des activités courantes, aux dépenses d'investissement prévues, notamment l'investissement dans les achats d'avions aux fins de croissance et de diversification des activités commerciales, et aux remboursements de capital et paiements d'intérêts à l'égard des emprunts à long terme.

Chorus a mis en place diverses pratiques de gestion de la trésorerie en vue de favoriser la solidité de la situation de trésorerie et de continuer à mobiliser des capitaux, notamment des pratiques liées à la trésorerie, au levier financier, aux flux de trésorerie et aux dividendes, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Comme l'ensemble du secteur de l'aviation, Chorus continue d'être confrontée à une baisse de la demande de passagers découlant des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale ainsi que des préoccupations sanitaires liées à la COVID-19.

Au 30 juin 2021, les liquidités de Chorus se chiffraient à 177,9 M\$, dont la trésorerie de 142,4 M\$ et une capacité de 35,5 M\$ sur une facilité de crédit renouvelable engagée, ce qui représente une augmentation de 6,6 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021.

Au cours du trimestre, Chorus a généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 15,0 M\$. Les autres principales variations de liquidités au cours du trimestre sont les suivantes :

- augmentation de la trésorerie attribuable à la mobilisation de capitaux de 2021 qui a été conclue le 6 avril 2021 et a généré un produit net de 138,1 M\$;
- augmentation des créances à recevoir d'Air Canada de 20,1 M\$ relativement surtout à l'écart limite des coûts contrôlables ainsi qu'à l'intensification des activités de transport aérien et d'autres activités;
- augmentation des créances de location du secteur LAR de 2,6 M\$;
- augmentation de la trésorerie en raison des variations des liquidités soumises à restrictions ainsi que des dépôts de garantie et des réserves de maintenance de 18,8 M\$ principalement liés au secteur LAR;
- diminution de 154,7 M\$ de la trésorerie liée aux remboursements prévus de 49,1 M\$, aux remboursements anticipés d'emprunts à terme à amortissement du capital sur six appareils totalisant 71,7 M\$ et au remboursement de la totalité des montants reportés dus aux termes d'emprunts pour des appareils auprès de son principal prêteur, pour un montant de 33,9 M\$;
- diminution de 20,2 M\$ des dettes d'exploitation en raison des remboursements semestriels visant les contrats de location d'avions et les intérêts à payer ainsi que des réductions des dettes fournisseurs générales;
- diminution de 10,6 M\$ de la trésorerie attribuable aux ajouts d'immobilisations corporelles découlant principalement des investissements dans la reconfiguration d'avions loués ou loués de nouveau.

Au 30 juin 2021, le montant à recevoir au titre de l'écart limite des coûts contrôlables dépassait de 10,2 M\$ le plafond de 20,0 M\$ dont il avait été convenu. Ces créances ont été remboursées en juillet 2021 conformément aux modifications apportées au CAC en 2021.

Chorus prévoit avoir les fonds suffisants pour financer ses activités courantes, ses dépenses d'investissement prévues et ses remboursements de capital et paiements d'intérêts à l'égard des emprunts à long terme; et cela comprend également sa capacité de remettre en marché les avions hors location et de gérer les mesures d'assouplissement des loyers auprès des clients de location (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

Fonds de roulement

Le fonds de roulement de Chorus ne constitue habituellement pas une bonne mesure de sa situation de trésorerie étant donné que les passifs courants comprennent la partie courante de la dette à long terme, tandis que les actifs courants ne comprennent pas la partie courante des créances locatives d'exploitation à long terme sur les appareils, car les produits de location d'avions sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés chaque mois.

Le déficit du fonds de roulement de Chorus présenté à l'état de la situation financière au 30 juin 2021 s'élève à 14,6 M\$ (1,8 M\$ au 31 décembre 2020). Au 30 juin 2021, la partie courante des créances locatives des contrats de location-exploitation sur les appareils était estimée à environ 136,4 M\$, convertis en dollars canadiens en date du 30 juin 2021 au taux de 1,2394. Le fonds de roulement ajusté pour tenir compte de la partie courante des créances locatives des contrats de location-exploitation à long terme estimatives sur les appareils reflète un excédent d'environ 121,9 M\$ (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

Levier financier

Chorus a évalué les fourchettes d'endettement acceptables pour le marché du secteur du transport aérien et de la location d'avions, et elle entend demeurer à l'intérieur de ces fourchettes, les variations étant acceptables seulement pour de brèves périodes dans le cas de placements relatifs ou des interruptions telles que celles causées par la pandémie qui sévit actuellement.

Le ratio de levier financier de Chorus (correspondant au ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA ajusté des 12 derniers mois) s'établissait à 5,7 au 30 juin 2021 (5,8 au 31 décembre 2020), ce qui concorde avec l'exercice clos le 31 décembre 2020 (se reporter à la rubrique 18 – Mesures financières non conformes aux IFRS).

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente l'information relative aux flux de trésorerie de Chorus pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021 \$	2020 \$	2021 \$	2020 \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	14 986	(28 183)	53 218	20 794
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(17 795)	174 658	(49 625)	147 450
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	10 507	(82 664)	(23 226)	(107 946)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement	7 698	63 811	(19 633)	60 298
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(1 256)	(1 049)	(3 655)	5 945
Variation nette de la trésorerie au cours des périodes	6 442	62 762	(23 288)	66 243
Trésorerie à l'ouverture des périodes	135 987	90 648	165 717	87 167
Trésorerie à la clôture des périodes	142 429	153 410	142 429	153 410

Les chiffres présentés dans le tableau précédent excluent la trésorerie soumise à restrictions de 27,4 M\$ au 30 juin 2021 (38,5 M\$ au 31 décembre 2020).

Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

Comme l'ensemble du secteur de l'aviation, la clientèle de Chorus continue d'être confrontée à une baisse de la demande de passagers découlant des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale ainsi que des préoccupations sanitaires liées à la COVID-19.

Chorus a dégagé des flux de trésorerie liés à des activités d'exploitation de 15,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021, comparativement à des sorties de trésorerie de 28,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020. L'augmentation s'explique principalement par les variations du fonds de roulement. L'augmentation des créances est principalement due à l'augmentation des créances d'Air Canada et à l'augmentation des créances liées aux accords d'allègement des loyers, combinées à une diminution des comptes créditeurs, principalement attribuable aux remboursements semestriels des contrats de location d'avions et aux intérêts dus, ainsi qu'à une réduction des dettes fournisseurs générales.

Chorus a dégagé des flux de trésorerie liés à des activités d'exploitation de 53,2 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, comparativement à 20,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020. L'augmentation s'explique principalement par les variations du fonds de roulement. L'augmentation des créances est principalement attribuable à l'augmentation des créances liées aux accords d'allègement de loyer et à la SSUC, contrebalancée par une diminution des créances d'Air Canada combinée à une hausse des dettes d'exploitation découlant principalement d'une charge à payer au titre des coûts liés au programme de retraite anticipée des pilotes.

(Sorties) entrées liées aux activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du trimestre clos le 30 juin 2021 se sont élevées à 17,8 M\$, montant qui comprend essentiellement des paiements de 154,7 M\$ sur les emprunts à long terme (qui comprennent des paiements prévus de 49,1 M\$, le remboursement de montants reportés de 33,9 M\$ et les remboursements anticipés des emprunts à terme à amortissement du capital visant six avions totalisant 71,7 M\$), ces facteurs étant contrebalancés par le produit net de 138,1 M\$ lié à la mobilisation de capitaux de 2021.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement du trimestre clos le 30 juin 2020 se sont élevées à 174,7 M\$, montant qui comprend essentiellement des emprunts de 214,7 M\$, après déduction des frais de financement sur les nouveaux emprunts liés à des acquisitions d'avions et un prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable non garantie, contrebalancés par des paiements prévus de 33,5 M\$ sur les emprunts à long terme et le versement des dividendes en trésorerie de 4,9 M\$ (déduction faite d'un montant de 1,6 M\$ lié au RRD).

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du semestre clos le 30 juin 2021 se sont élevées à 49,6 M\$, montant qui comprend essentiellement des paiements de 210,7 M\$ sur les emprunts à long terme (qui comprennent des paiements prévus de 105,1 M\$, le remboursement de montants reportés de 33,9 M\$ et les remboursements anticipés des emprunts à terme à amortissement du capital visant six avions totalisant 71,7 M\$), ces facteurs étant contrebalancés par le produit net de 138,1 M\$ lié à la mobilisation de capitaux de 2021 et les emprunts de 24,9 M\$, déduction faite des frais de financement sur un nouvel emprunt lié à l'acquisition d'un avion.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement du semestre clos le 30 juin 2020 se sont élevées à 147,5 M\$, montant qui comprend essentiellement des emprunts de 244,6 M\$, après déduction des frais de financement sur les nouveaux emprunts liés à des acquisitions d'avions et un prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable non garantie, contrebalancés par des paiements prévus de 75,4 M\$ sur les emprunts à long terme et le versement des dividendes en trésorerie de 18,7 M\$ (déduction faite d'un montant de 7,3 M\$ lié au RRD).

Entrées (sorties) liées aux activités d'investissement

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement du trimestre clos le 30 juin 2021 se sont élevées à 10,5 M\$, montant qui comprend la diminution de 12,8 M\$ des liquidités soumises à restrictions, l'augmentation de 6,0 M\$ des dépôts de garantie et des réserves pour maintenance liés aux avions loués ainsi que le produit d'assurance de 1,7 M\$. Ce montant a été en partie contrebalancé par les dépenses d'investissement de 10,6 M\$ pour les coûts de reconfiguration de certains avions hors location qui ont été loués de nouveau, ainsi que par des travaux de maintenance et de révision importantes et d'autres dépenses d'investissement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du trimestre clos le 30 juin 2020 se sont élevées à 82,7 M\$, montant qui comprend des dépenses d'investissement de 94,2 M\$ affectés à l'acquisition de trois avions, à la réalisation du PEP sur un avion et aux travaux de maintenance et de révision importants et d'autres dépenses d'investissement, ainsi qu'une augmentation de 1,8 M\$ des dépôts de garantie et des réserves pour maintenance liés aux avions loués. Ces facteurs ont été annulés en partie par la diminution de la trésorerie soumise à restrictions de 8,3 M\$, exclusion faite de la diminution liée à l'écart de change de 1,6 M\$.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du semestre clos le 30 juin 2021 se sont élevées à 23,2 M\$, montant qui reflète des dépenses d'investissement de 47,2 M\$ pour l'acquisition de un avion et les coûts de reconfiguration de certains appareils hors location qui ont été loués à nouveau, ainsi qu'à des travaux de maintenance et de révision importants et à d'autres dépenses d'investissement. Ces facteurs ont été en partie compensés par l'augmentation de 11,4 M\$ des dépôts de garantie et des réserves pour maintenance liés aux avions loués et par une diminution de 9,8 M\$ des liquidités soumises à restrictions.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du semestre clos le 30 juin 2020 se sont élevées à 107,9 M\$, montant qui reflète les dépenses d'investissement de 104,1 M\$ affectés à l'acquisition de trois avions, à la réalisation du PEP sur un avion ainsi qu'aux travaux de maintenance et de révision importants et à d'autres dépenses d'investissement, ainsi qu'une augmentation des liquidités soumises à restrictions de 13,0 M\$, exclusion faite de l'augmentation de 0,4 M\$ liée au change. Ces dépenses ont été contrebalancées par une augmentation de 6,5 M\$ des dépôts de garantie et des réserves pour maintenance liés aux avions loués.

Dépenses d'investissement

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des dépenses d'investissement d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2021 \$	2020 \$	Variation \$	2021 \$	2020 \$	Variation \$
Dépenses d'investissement, compte non tenu des achats d'avions et du PEP	456	4 271	(3 815)	886	7 778	(6 892)
Travaux de maintenance et de révision importants inscrits à l'actif	2 107	1 044	1 063	5 729	4 996	733
Achats d'avions et PEP ^{1), 2)}	8 049	88 835	(80 786)	40 625	91 361	(50 736)
Total des dépenses d'investissement	10 612	94 150	(83 538)	47 240	104 135	(56 895)

- 1) Les chiffres de 2021 tiennent compte de l'acquisition d'un appareil CRJ900 et des coûts de reconfiguration liés à certains avions hors location qui ont été loués à nouveau.
- 2) Les chiffres de 2020 tiennent compte de l'acquisition de trois appareils CRJ900 et de la réalisation d'un PEP.

Engagements au titre des dépenses d'investissement

Dans le cadre de l'émission des unités convertibles et de l'octroi de certaines garanties liées aux avions aux porteurs de celles-ci, Chorus est tenue de procéder au PEP à l'égard de trois derniers appareils Dash 8-300 au plus tard le 31 décembre 2022, pour un engagement additionnel total au titre de l'investissement d'environ 3,0 M\$ (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

Dividendes

Le 6 avril 2020, Chorus a suspendu son dividende mensuel de 0,04 \$ par action par suite du paiement de dividendes payables le 17 avril 2020 aux actionnaires inscrits le 31 mars 2020. Le versement de dividendes est à la discrétion du conseil d'administration de Chorus et rien ne garantit qu'il reprendra.

Chorus n'a pas déclaré de dividende pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 (dividende de néant et de 19,5 M\$ pour le trimestre et le semestre correspondants en 2020).

10 FACTEURS DE RISQUE

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque pouvant viser les activités de Chorus, notamment sa dépendance à l'égard du CAC, le secteur de l'aviation, ainsi que les activités de location d'avions qu'exerce CACC et les activités de Voyageur, se reporter à la rubrique 8 – Structure du capital du présent rapport de gestion et à la rubrique – Facteurs de risque de la notice annuelle de Chorus, datée du 18 février 2021.

11 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Chorus et Air Canada sont parties au CAC aux termes duquel Air Canada achète actuellement la quasi-totalité de la capacité du parc aérien de Jazz à l'égard des avions visés. Étant donné que Chorus tire la majeure partie de ses produits du CAC, elle dépend en grande partie du CAC (se reporter à la rubrique 2 – À propos de Chorus, et à la note 21 des états financiers consolidés audités de Chorus pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019).

12 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'informations financières consolidées conformément aux PCGR exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes et sur les montants des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges qui sont présentés. Les éléments à l'égard desquels des jugements, estimations et hypothèses significatifs sont posés et formulés comprennent les avantages futurs du personnel, l'amortissement des actifs à long terme et la dépréciation. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et sur la connaissance qu'a la direction des événements actuels et des mesures que Chorus pourrait prendre dans l'avenir. De par leur nature, les estimations et le jugement exercé peuvent varier à la lumière de nouveaux éléments d'information et de l'évolution du contexte en interne et en externe et les résultats réels pourraient différer de ces estimations¹⁾.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées de manière continue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont constatées dans la période durant laquelle les estimations sont revues si les révisions ne visent que cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si les révisions touchent à la fois la période en cours et celles à venir.

COVID-19

La pandémie de COVID-19 a causé de l'incertitude économique à l'échelle planétaire, les entreprises du monde entier tentant de composer avec cette situation sans précédent et en constante évolution. Pour le secteur de l'aviation, cette pandémie a réduit la demande des passagers en raison de l'imposition de sévères restrictions de déplacement et des inquiétudes sur le plan sanitaire, ce qui a nui à toutes les compagnies aériennes partout dans le monde.

Alors que les volumes de passagers et les revenus se sont améliorés au deuxième trimestre de 2021, les compagnies aériennes demeurent confrontées à des volumes de passagers et des revenus exceptionnellement faibles, ce qui resserre leurs liquidités et les resserrera tant que la pandémie persistera et que les restrictions de déplacement qu'elle engendre seront en vigueur. La durée et les conséquences de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues pour le moment. Toute estimation de sa durée et de sa gravité est donc hautement incertaine et c'est pourquoi les estimations de l'impact négatif qu'elle pourrait, directement ou indirectement, avoir sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de Chorus dans l'avenir font également l'objet de grandes incertitudes.

¹⁾ (Se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective.) Les principales méthodes comptables de Chorus sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités de Chorus pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Avantages du personnel

Le coût et les passifs connexes des programmes d'avantages postérieurs à l'emploi de Chorus sont établis au moyen d'évaluations actuarielles. Les évaluations actuarielles requièrent la formulation de certaines hypothèses, notamment concernant les taux d'actualisation, les augmentations futures des salaires, les taux de mortalité et les hausses futures des prestations. De plus, en raison de la nature à long terme de ces programmes, ces estimations font l'objet d'une incertitude importante.

Amortissement des actifs à long terme

L'estimation que fait la direction de la durée d'utilité prévue et de la valeur résiduelle prévue des actifs à long terme repose sur la juste valeur actuelle estimée des actifs, sur les plans de Chorus concernant son parc aérien et sur les flux de trésorerie générés par les actifs. Les modifications de ces estimations, qui peuvent être significatives, peuvent découler de divers facteurs, dont des changements apportés aux programmes de maintenance, des variations des charges d'exploitation, des changements touchant l'utilisation des appareils et l'évolution des prix du marché pour des appareils nouveaux et d'occasion d'un type identique ou semblable. Les estimations et les hypothèses sont évaluées au moins une fois l'an. Les ajustements sont pris en compte de manière prospective, par le biais de la dotation aux amortissements et dépréciation. Une réduction de 10 % de la valeur résiduelle des appareils donnerait lieu à une augmentation d'environ 6,5 M\$ de la dotation à l'amortissement annuelle des immobilisations corporelles.

Dépréciation d'actifs non financiers

Conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, les appareils de Chorus qu'elle entend conserver et utiliser sont soumis à un test de dépréciation dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les appareils loués à des tiers ne font l'objet d'un test de dépréciation que lorsque cinq ans se sont écoulés depuis leur date de construction sauf si des changements de circonstances suggèrent qu'il existe un indice de dépréciation. La direction tient compte, entre autres facteurs, des valeurs d'expertise courantes pour déterminer s'il existe des indices pouvant suggérer une dépréciation.

Aux fins de l'établissement de la valeur recouvrable, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs.

Pour tout appareil à l'égard duquel il existe un indice de dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable, laquelle correspond à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. Une perte de valeur est constatée si la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable de l'actif soumis au test de dépréciation. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, Chorus a comptabilisé une correction de valeur de néant et de 33,7 M\$ respectivement (respectivement 9,5 M\$ et 15,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020).

Pour établir les valeurs recouvrables, Chorus fait des estimations et formule des hypothèses importantes concernant la durée d'utilité attendue et la valeur résiduelle prévue des appareils, s'appuyant à cette fin sur des estimations obtenues auprès d'évaluateurs indépendants et portant sur des appareils du même type ou des appareils semblables, et elle tient compte des flux de trésorerie contractuels, de la solvabilité de ses preneurs à bail et de l'utilisation qu'elle prévoit faire des appareils. Pour déterminer la valeur résiduelle des appareils, elle applique également un taux d'inflation futur hypothétique de 2,0 %. La valeur d'utilité au 31 décembre 2020 a été estimée en actualisant, à un taux de 7,25 %, la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs qui pourraient être tirés de l'utilisation continue d'un actif, incluant ceux générés par sa sortie in fine.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée au moyen de données du marché externes, diminuées des coûts de sortie. L'estimation de la valeur d'utilité pour un appareil à l'égard duquel il existe un indice de dépréciation exige de poser un jugement important pour établir les flux de trésorerie futurs attendus qui sont associés à l'appareil et, éventuellement, à sa sortie (incluant les conséquences potentielles de la COVID-19). Il est présumé que les flux de trésorerie futurs seront réalisés dans les conditions actuelles du marché et/ou aux termes des ententes de location contractuelles en vigueur et que le délai de vente entre un acheteur consentant et le vendeur sera adéquat. Toute variation des flux de trésorerie attendus, de la valeur résiduelle prévue et des hypothèses quant aux taux d'inflation et aux taux d'actualisation pourrait avoir une incidence importante sur les montants établis par Chorus.

Dépréciation d'actifs financiers

Les principaux actifs financiers de Chorus qui sont soumis au modèle des pertes de crédit attendues (les « PCA ») sont ses créances clients et les autres créances qui résultent de ses activités de location.

Chorus a conclu des ententes d'allègement de loyer avec la quasi-totalité de ses preneurs à bail. Si la COVID-19 et les restrictions gouvernementales qu'elle entraîne perdurent, les risques associés au paiement des loyers différés et des loyers futurs pourraient augmenter considérablement.

Chorus emploie la méthode simplifiée autorisée par IFRS 9 pour calculer la correction de valeur pour PCA, laquelle met en jeu les pertes attendues pour la durée de vie de toutes les créances clients, des créances différées et des créances à long terme, établissant à cette fin une grille de calcul fondée sur l'historique des pertes de crédit de Chorus, pertes qui sont ajustées pour tenir compte de facteurs prospectifs propres aux débiteurs et au contexte économique. Des jugements importants sont posés afin de déterminer ces facteurs. Les lettres de crédit et les dépôts de garantie détenus sont considérés comme faisant partie intégrante des créances clients et sont pris en compte dans le calcul de la dépréciation.

Dans le cas des créances locatives d'appareils, Chorus évalue, pour chaque preneur à bail, les pertes attendues sur celles-ci. Pour établir la correction de valeur pour PCA, elle tient compte du plus récent historique de paiement et de ses attentes quant à des défaillances dans l'avenir. L'évaluation de Chorus est subjective en raison de la nature prospective de ces éléments. Par conséquent, la correction de valeur pour PCA fait l'objet d'un grand degré d'incertitude et est fondée sur des jugements portant sur des événements éventuels futurs et pouvant se révéler erronés puisque la COVID-19 crée une incertitude importante.

En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de déplacement imposées par les gouvernements, Chorus a constaté, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, une charge liée à la correction de valeur pour PCA sur ses créances clients et autres créances de 2,0 M\$ et de 4,5 M\$ respectivement (1,9 M\$ et 1,9 M\$ respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020), montant qui a été inscrit dans les charges d'exploitation.

13 MODIFICATION DE NORMES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables de Chorus sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés en date du 31 décembre 2020, sauf en ce qui a trait à ce qui suit :

Actif sous contrat

Chorus a comptabilisé des actifs sous contrat en vertu d'IFRS 16 pour les travaux réalisés au titre des améliorations locatives liées à un appareil visé par une combinaison de contrats. Puisque les contrats visant ces appareils n'existent plus, les travaux sont considérés comme des services fournis à Air Canada et sont comptabilisés selon IFRS 15.

Les actifs sous contrat sont également comptabilisés lorsque des coûts sont engagés pour obtenir un contrat avec un client qui, autrement, n'auraient pas été engagés. En mars 2021, Chorus a comptabilisé un actif sous contrat de 20,0 M\$ dans le cadre du transfert et de l'intégration des appareils E175 dans le parc aérien visé. Chorus amortira le solde sur la durée résiduelle du CAC et a comptabilisé une charge d'amortissement de 0,3 M\$ et de 0,7 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 (néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020).

Subventions et aide gouvernementales

En réaction aux conséquences économiques de la COVID-19, le gouvernement du Canada a annoncé le programme de la SSUC en avril 2020. Ce programme procure aux employeurs qui y ont droit une subvention salariale de la rémunération admissible, sous réserve de montants maximums par employé et de certains critères. Les employeurs doivent notamment prouver qu'ils ont subi une baisse de produits à cause de la COVID-19. Cette subvention est rétroactive au 15 mars 2020 et devait prendre fin en septembre 2021. Le 30 juillet 2021, le gouvernement du Canada a proposé de prolonger la SSUC jusqu'au 23 octobre 2021. L'admissibilité à la SSUC et les demandes pour l'obtenir sont analysées en fonction de plusieurs périodes de demande qui comportent quatre semaines chacune.

En outre, le gouvernement du Canada a annoncé le programme de SUCL en novembre 2020. La SUCL offre une subvention pour le loyer et l'impôt foncier aux entreprises qui affichent une baisse de leurs revenus. Cette subvention est rétroactive au 27 septembre 2020 et prend fin en septembre 2021. L'admissibilité à la SUCL et les demandes pour l'obtenir sont analysées en fonction de plusieurs périodes de demande qui comportent quatre semaines chacune.

Chorus constate les subventions gouvernementales lorsqu'elle est raisonnablement certaine de se conformer aux conditions à remplir pour les obtenir et ainsi de les recevoir. Elle les constate en tant que réduction des charges qu'elles sont censées couvrir. Chorus a comptabilisé des subventions gouvernementales liées à la SSUC de 28,8 M\$ et de 53,8 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, respectivement (53,4 M\$ et 53,4 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement) et de 0,3 M\$ et de 1,1 M\$ liées à la SUCL pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, respectivement (néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020).

Lorsque les gouvernements accordent des prêts-subventions avec remise de dette sous réserve du respect de certains critères, le prêt-subvention est comptabilisé en réduction des immobilisations corporelles et de certaines charges lorsque Chorus a respecté les conditions de remise de dette. Chorus avait obtenu un prêt-subvention de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, dont la remise était conditionnelle au respect de certains niveaux d'emploi moyens sur une période de trois ans allant du 1^{er} mars 2019 au 1^{er} mars 2021. Ces niveaux d'emploi moyens ont été atteints et, au cours du trimestre clos le 30 juin 2021, Chorus a comptabilisé un crédit aux immobilisations corporelles de 2,4 M\$ et un crédit de 0,2 M\$ aux charges d'exploitation.

14 ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

L'information concernant les arrangements non comptabilisés de Chorus est présentée à la rubrique 9 du rapport de gestion annuel de Chorus daté du 18 février 2021. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements non comptabilisés de Chorus communiqués à cette date.

15 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de Chorus se composent de la trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des créances, des créances non courantes comprises dans les autres actifs, des créances sur contrats de location-financement, des swaps de rendement total, des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à payer, du passif au titre du régime incitatif à long terme, des swaps de taux d'intérêt, de la dette à long terme et des obligations locatives.

Les valeurs comptables inscrites à l'état de la situation financière pour la trésorerie, les liquidités soumises à restrictions, les créances clients, les créances à long terme incluses dans les autres actifs, les dettes d'exploitation et charges à payer, les dividendes à payer et la facilité de crédit d'exploitation avoisinent les justes valeurs en raison des échéances immédiates ou à court terme de ces instruments financiers. Les actifs et les passifs comme les impôts indirects et les incitatifs à la location différés qui ne sont pas de nature contractuelle et découlent d'exigences prévues par la loi imposées par les autorités gouvernementales ne correspondent pas à la définition d'actifs financiers ou passifs financiers, et sont donc exclus.

Les méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des autres actifs et passifs financiers s'établissent comme suit :

- Créances de location-financement

Au 30 juin 2021, la juste valeur des créances de location-financement s'élevait à 7,7 M\$ et leur valeur comptable, à 7,1 M\$. Les flux de trésorerie annuels de Chorus ont été actualisés aux taux d'intérêt du marché pertinents.

- Emprunts à terme à amortissement du capital

Au 30 juin 2021, les emprunts à long terme avaient une juste valeur de 1 375,6 M\$ et leur valeur comptable était de 1 497,5 M\$, compte non tenu des frais de financement différés de 8,5 M\$. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs des emprunts à long terme respectifs aux taux d'intérêt du marché pertinents pour des instruments d'emprunt analogues.

- Débentures à 6,00 %

Au 30 juin 2021, la juste valeur des débentures à 6,00 % se chiffrait à 224,1 M\$ et leur valeur comptable, à 198,4 M\$, compte non tenu des frais de financement différés de 2,0 M\$. La juste valeur a été calculée en évaluant les bons de souscription inclus dans les unités convertibles et en actualisant les flux de trésorerie futurs des titres d'emprunt respectifs selon le rendement à l'échéance estimatif d'instruments d'emprunt analogues.

- Débentures convertibles non garanties à 6,00 %

Au 30 juin 2021, la juste valeur des débentures convertibles non garanties à 6,00 % se chiffrait à 77,6 M\$ et leur valeur comptable, à 69,8 M\$, compte non tenu des frais de financement différés de 2,8 M\$. La juste valeur est fondée sur les cours observés sur des marchés actifs.

- Débentures non garanties à 5,75 %

Au 30 juin 2021, la juste valeur des débentures non garanties à 5,75 % se chiffrait à 88,0 M\$ et leur valeur comptable, à 86,3 M\$, compte non tenu des frais de financement différés de 2,8 M\$. La juste valeur est fondée sur les cours observés sur des marchés actifs.

- Facilité de crédit renouvelable non garantie

Au 30 juin 2021, la juste valeur de la facilité de crédit renouvelable non garantie s'élevait à 122,1 M\$ et sa valeur comptable, à 123,9 M\$. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs de la facilité de crédit renouvelable à un taux d'intérêt du marché pertinent.

- Swaps de taux d'intérêt

Au 30 juin 2021, la juste valeur et la valeur comptable des passifs liés aux swaps de taux d'intérêt étaient de 6,8 M\$. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, classée au niveau 2, est estimée à l'aide de méthodes d'évaluation qui utilisent des données de marché observables.

- Swap de rendement total

Au 30 juin 2021, la juste valeur et la valeur comptable de l'actif lié au swap de rendement total s'élevaient à 1,4 M\$. La juste valeur du swap de rendement total, classée au niveau 2, est estimée à l'aide de méthodes d'évaluation qui utilisent des données de marché observables.

16 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 30 juin 2021, Chorus n'était partie à aucune transaction entre parties liées au sens du Manuel de CPA Canada, hormis les transactions avec les principaux dirigeants dans le cours normal de leur emploi ou dans le cadre d'ententes avec les administrateurs, ou alors il s'agissait de transactions non significatives pour Chorus et les personnes visées.

17 CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Les contrôles et procédures de communication de l'information de Chorus (les « CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information pertinente est enregistrée, traitée, condensée et présentée au chef de la direction, au chef des affaires financières et au comité des politiques de communication de l'information dans les délais prescrits afin de s'assurer que les décisions appropriées sont prises en temps utile en ce qui a trait à la communication d'information au public.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de Chorus a été conçu par la direction, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières de la Société, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Dans les documents déposés par Chorus pour 2020, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont attesté, comme l'exige le Règlement 52-109, du caractère approprié de l'information financière et de la conception et de l'efficacité des CPCI et du CIIF.

Dans les documents déposés par Chorus pour le deuxième trimestre de 2021, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont attesté, comme l'exige le Règlement 52-109, du caractère approprié de l'information financière et de la conception et de l'efficacité des CPCI et du CIIF, en se basant sur le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO – 2013 »).

En raison de leurs limites intrinsèques, le CIIF et les CPCI ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et il se pourrait qu'ils ne puissent permettre de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes. En outre, toute projection visant l'évaluation de l'efficacité au cours de périodes futures est assujettie au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de l'évolution de la conjoncture ou que le niveau de conformité aux politiques et procédures se détériore.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, aucune modification au CIIF de Chorus n'a eu une incidence significative sur celui-ci.

Le Comité d'audit, des finances et du risque du conseil d'administration de Chorus a examiné le présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Chorus en date du 30 juin 2021, et a approuvé ces documents aux fins de publication.

18 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Chorus recourt à certaines mesures financières non conformes aux PCGR, décrites ci-après, afin d'évaluer sa performance. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont généralement des mesures numériques de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société, compte tenu ou non tenu de montants établis selon la mesure conforme aux PCGR la plus comparable. C'est pour cela que ces mesures ne sont pas reconnues aux fins de la présentation de l'information financière selon les PCGR, qu'elles n'ont aucune définition normalisée et qu'elles peuvent, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures analogues que présentent d'autres entités ouvertes.

Résultat net ajusté, BAI ajusté et BAIIA ajusté

Chorus a révisé sa définition du résultat net ajusté au premier trimestre de 2021 afin d'inclure la provision pour stocks liée aux appareils Dash 8-300, la compression du régime de retraite à prestations définies résultant du programme de retraite anticipée des pilotes et les coûts d'intégration liés aux modifications du CAC de 2021 afin de faciliter la comparabilité de ses résultats.

Chorus recourt au résultat net ajusté et au résultat net ajusté par action pour évaluer la performance compte non tenu des effets des profits ou pertes de change latents sur la dette à long terme et les obligations locatives liées aux avions, des primes à la signature, des coûts liés au programme de départ des employés, des corrections de valeur, des coûts de restitution des contrats de location, déduction faite des sûretés réalisées, de la provision pour stocks liée aux appareils Dash 8-300, de la compression du régime de retraite à prestations définies, des coûts d'intégration, des honoraires au titre des services de consultation stratégique et de la charge (du produit) d'impôt applicable. Chorus gère son exposition au risque de change sur la dette à long terme en facturant les paiements de location au titre du CAC dans la monnaie sous-jacente (dollar américain) liée aux emprunts visant les avions. Ces éléments sont exclus, car ils ont une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de Chorus d'une période à l'autre et risquent de fausser l'analyse tendancielle de la performance de l'entreprise. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente en raison des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain (se reporter à la rubrique 24 – Mise en garde concernant l'information prospective).

Chorus a révisé sa définition du BAI ajusté et du BAIIA ajusté au premier trimestre de 2021 afin d'inclure la provision pour stocks liée aux appareils Dash 8-300, la compression du régime de retraite à prestations définies résultant du programme de retraite anticipée des pilotes et les coûts d'intégration liés aux modifications du CAC de 2021 afin de faciliter la comparabilité de ses résultats. Le BAI et le BAIIA ajustés ne doivent pas être utilisés isolément pour mesurer les flux de trésorerie, car ils ne tiennent pas compte de l'incidence de l'accroissement du fonds de roulement, des dépenses d'investissement, des remboursements d'emprunts ni d'autres entrées et sorties de trésorerie, lesquels éléments sont présentés aux tableaux des flux de trésorerie dans les états financiers de Chorus.

Le BAI s'entend du résultat avant impôt. Le BAI ajusté (BAI avant les primes à la signature, les coûts liés au programme de départ des employés, les corrections de valeur, les coûts de restitution des contrats de location, déduction faite des sûretés réalisées, la provision pour stocks liée aux appareils Dash 8-300, la compression du régime de retraite à prestations définies, les coûts d'intégration, les honoraires au titre des services de consultation stratégique et d'autres éléments comme les profits ou pertes de change) est une mesure financière non conforme aux PCGR qu'utilise Chorus à titre de mesure financière complémentaire du rendement d'exploitation. La direction estime que le BAI ajusté permet aux investisseurs de comparer la performance de Chorus compte non tenu d'éléments qui, de son avis, ne devraient pas se reproduire à long terme (comme les primes à la signature, les coûts liés au programme de départ des employés, les corrections de valeur, les coûts de restitution des contrats de location, déduction faite des sûretés réalisées, la provision sur stock de Dash 8-300, la compression du régime de retraite à prestations définies, les coûts d'intégration et les honoraires au titre des services de consultation stratégique), ainsi que des éléments qui, de par leur nature, sont sans effet sur la trésorerie, comme les profits et pertes de change.

Le BAIIA s'entend du résultat avant la charge d'intérêts nette, l'impôt sur le résultat et la dotation aux amortissements. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux PCGR couramment utilisée dans le secteur du transport aérien pour mesurer la performance. Le BAIIA ajusté (BAIIA avant les primes à la signature, les coûts liés au programme de départ des employés, les honoraires au titre des services de consultation stratégique, les corrections de valeur, les coûts de restitution des contrats de location, déduction faite des sûretés réalisées, la provision pour stocks liée aux appareils Dash 8-300, la compression du régime de retraite à prestations définies et les coûts d'intégration et d'autres éléments comme les profits ou pertes de change) est une mesure financière non conforme aux PCGR qu'utilise Chorus à titre de mesure financière complémentaire du rendement d'exploitation. La direction estime que le BAIIA ajusté permet aux investisseurs de comparer la performance de Chorus compte non tenu d'éléments qui, de son avis, ne devraient pas se reproduire à long terme (comme les primes à la signature, les coûts liés au programme de départ des employés, les corrections de valeur, les coûts de restitution des contrats de location, déduction faite des sûretés réalisées, la provision sur stock de Dash 8-300, la compression du régime de retraite à prestations définies, les coûts d'intégration et les honoraires au titre des services de consultation stratégique), ainsi que des éléments qui, de par leur nature, sont sans effet sur la trésorerie, comme les profits et pertes de change. Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé isolément pour mesurer les flux de trésorerie, car il ne tient pas compte de l'incidence de l'accroissement du fonds de roulement, des dépenses d'investissement, des remboursements d'emprunts ni d'autres entrées et sorties de trésorerie, lesquels éléments sont présentés aux tableaux des flux de trésorerie dans les états financiers de Chorus.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2021 \$	2020 \$	Variation \$	2021 \$	2020 \$	Variation \$
Résultat net	21 517	29 165	(7 648)	(16 562)	11 871	(28 433)
Ajouter (déduire) les éléments pour obtenir le résultat net ajusté						
Corrections de valeur ¹⁾	—	9 540	(9 540)	33 663	15 453	18 210
Provision sur stocks ¹⁾	—	—	—	9 090	—	9 090
Programme de départ des employés ^{1), 2)}	3	381	(378)	26 719	4 264	22 455
Compression du régime de retraite à prestations définies ¹⁾	(1 107)	—	(1 107)	8 868	—	8 868
Coûts d'intégration ¹⁾	—	—	—	2 000	—	2 000
Primes à la signature ¹⁾	14	—	14	721	—	721
Coûts de restitution des contrats de location ¹⁾	2 753	8 008	(5 255)	3 743	1 985	1 758
(Profit) perte de change latente	(11 751)	(22 407)	10 656	(18 764)	15 989	(34 753)
Produit d'impôt sur les éléments ajustés	(49)	(3 043)	2 994	(22 354)	(4 097)	(18 257)
	(10 137)	(7 521)	(2 616)	43 686	33 594	10 092
Résultat net ajusté	11 380	21 644	(10 264)	27 124	45 465	(18 341)
Résultat net ajusté par action – de base	0,06	0,13	(0,07)	0,16	0,28	(0,12)
<i>Ajouter les éléments pour obtenir le BAI ajusté</i>						
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	5 613	1 227	4 386	(13 306)	5 590	(18 896)
Produit d'impôt sur les éléments ajustés	49	3 043	(2 994)	22 354	4 097	18 257
BAI ajusté	17 042	25 914	(8 872)	36 172	55 152	(18 980)
<i>Ajouter (déduire) les éléments pour obtenir le BAIIA ajusté</i>						
Charge d'intérêts nette	24 017	21 368	2 649	48 873	41 575	7 298
Dotations aux amortissements, sauf la dépréciation	35 779	39 430	(3 651)	73 575	77 545	(3 970)
Perte de change	1 733	3 940	(2 207)	3 992	4 976	(984)
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles	(1 716)	390	(2 106)	(1 716)	374	(2 090)
	59 813	65 128	(5 315)	124 724	124 470	254
BAIIA ajusté	76 855	91 042	(14 187)	160 896	179 622	(18 726)

1) Compris dans les charges d'exploitation.

2) Comprend un montant de 26,3 M\$ lié au programme de retraite anticipée des pilotes dans le cadre des modifications du CAC de 2021.

Ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA ajusté

Le ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA ajusté des 12 derniers mois (également appelé « ratio de levier financier » dans le présent rapport de gestion) est couramment utilisé dans le secteur du transport aérien. Chorus s'en sert pour mesurer son levier financier. Le ratio de levier financier correspond à la dette nette ajustée divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Comme le levier financier n'est pas une mesure reconnue par les PCGR, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés. La direction estime que le levier financier est un paramètre utile dans l'analyse de la situation de trésorerie, outre qu'il permet de surveiller et de gérer l'endettement. En outre, comme le levier financier est une mesure fréquemment analysée dans le cas des sociétés ouvertes, Chorus calcule cette donnée afin d'aider les lecteurs dans leur analyse. Le levier financier ne doit pas être interprété comme une mesure des flux de trésorerie.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$	Variation \$
Dette à long terme (y compris la partie courante)	2 017 738	2 194 591	(176 853)
Moins la trésorerie	(142 429)	(165 717)	23 288
Dette nette	1 875 309	2 028 874	(153 565)
Dette nette ajustée	1 875 309	2 028 874	(153 565)
BAIIA ajusté	328 728	347 454	(18 726)
Ratio de levier financier	5,7	5,8	(0,1)

La dette nette ajustée est une mesure financière non conforme aux PCGR qu'utilise Chorus et qui pourrait ne pas être comparable aux mesures que présentent d'autres sociétés ouvertes. La dette nette ajustée est une composante clé de la gestion du capital pour Chorus, car elle indique à la direction l'ampleur de la dette nette.

Au 30 juin 2021, la dette nette ajustée avait diminué, passant de 2 028,9 M\$ à 1 875,3 M\$, en baisse de 153,6 M\$ ou 7,6 % par rapport au 31 décembre 2020. Cette diminution est principalement liée aux paiements prévus sur les emprunts à long terme et les obligations locatives de 107,0 M\$, aux remboursements anticipés des prêts à terme à amortissement sur six avions totalisant 71,7 M\$, au remboursement de tous les montants différés dus en vertu des emprunts pour des avions d'un montant de 33,9 M\$ et à l'impact de la baisse du taux de change du dollar américain qui a diminué la dette à long terme d'environ 63,6 M\$, facteurs compensés par l'émission des débetures convertibles non garanties à 6,00 %, déduction faite des coûts de transaction de 66,8 M\$ et de l'augmentation des emprunts à long terme garantis de 24,9 M\$, déduction faite des frais de financement pour un nouvel emprunt lié à l'acquisition d'un avion.

Le BAIIA ajusté a diminué pour la période de 12 mois close le 30 juin 2021, principalement en raison de la baisse des produits tirés des contrats de location attribuable à l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats relatifs aux avions hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations et à une réduction des résultats en raison de la baisse du taux de change en dollars américains dans le secteur LAR; compensée par l'augmentation des produits tirés de la location d'appareils aux termes du CAC et par l'augmentation des autres revenus en raison de l'augmentation des activités de MRR liées à des tiers et du transport aérien sous contrat.

Le ratio de levier financier de Chorus (correspondant au ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA ajusté des 12 derniers mois) s'établissait à 5,7 au 30 juin 2021 (5,8 au 31 décembre 2020), ce qui conforme par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ajustées

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ajustées s'entendent des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation déduction faite des variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation et des dépenses d'investissement compte non tenu des achats d'avions et du PEP. La direction estime que cette mesure rend compte de la capacité de Chorus d'effectuer des investissements de croissance et d'assurer le service de la dette et le paiement de dividendes.

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	14 986	(28 183)	43 169	53 218	20 794	32 424
Ajouter (déduire)						
Variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	35 583	91 460	(55 877)	17 115	107 629	(90 514)
Dépenses d'investissement, compte non tenu des achats d'avions et du PEP	(456)	(4 271)	3 815	(886)	(7 778)	6 892
Travaux de maintenance et de révision importants inscrits à l'actif	(2 107)	(1 044)	(1 063)	(5 729)	(4 996)	(733)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	48 006	57 962	(9 956)	63 718	115 649	(51 931)

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ajustées ont subi l'incidence négative des facteurs suivants :

- les coûts de restructuration non récurrents de 37,9 M\$ liés aux modifications du CAC de 2021, compte non tenu des corrections de valeur et des provisions sur stocks hors trésorerie de 42,8 M\$ liées aux appareils Dash 8-300;
- la baisse des produits tirés des contrats de location attribuable à l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats relatifs aux avions hors location, aux modifications négociées apportées à certains contrats de location prévoyant notamment des prolongations;
- la diminution de 3,9 M\$ et de 5,9 M\$ des produits tirés de la location d'appareils aux termes du CAC pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, respectivement, liée à la baisse du dollar américain; contrebalancés par :
- une augmentation des autres produits due à un accroissement des activités de MRR liées à des tiers et à des activités de transport aérien sous contrat;
- une augmentation des produits tirés de la location d'avions aux termes du CAC en raison des nouveaux appareils CRJ900.

Rendement du capital investi

Le rendement du capital investi est une mesure financière non conforme aux PCGR couramment utilisée pour évaluer l'efficacité des affectations de capital d'une entreprise en regard du rendement obtenu. Le rendement est établi en fonction du résultat avant impôt de Chorus, compte non tenu des éléments exceptionnels et des charges financières. Le capital investi comprend la dette à long terme moyenne, les obligations locatives moyennes, les capitaux propres moyens et les contrats de location simple non comptabilisés visant des avions à l'égard desquels Chorus détient le bail principal.

	Période de douze mois close le		
	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$	Variation \$
<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Résultat avant impôt sur le résultat	(346)	46 983	(47 329)
Profit de change latent	(77 491)	(42 738)	(34 753)
	(77 837)	4 245	(82 082)
Ajouter :			
Charges financières	98 786	91 782	7 004
	20 949	96 027	(75 078)
Capital investi :			
Dette à long terme moyenne ¹⁾	2 039 370	2 002 868	36 502
Obligations locatives moyennes ²⁾	12 694	14 151	(1 457)
Capitaux propres moyens	649 194	623 168	26 026
	2 701 258	2 640 187	61 071
Rendement du capital investi	0,8 %	3,6 %	(2,8) %

1) La dette à long terme moyenne englobe la partie courante et la partie non courante.

2) Les obligations locatives moyennes englobent la partie courante et la partie non courante.

Au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2021, le rendement moyen du capital investi a diminué, passant de 3,6 % à 0,8 %, en raison des coûts de restructuration non récurrents liés aux modifications du CAC de 2021 de 80,7 M\$.

19 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente le résumé des résultats financiers trimestriels et les principales statistiques d'exploitation de Chorus pour les huit derniers trimestres.

(non audité)	T2 2021	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019
Chorus								
Total des produits (en milliers de dollars)	199 873	202 487	218 166	196 618	184 006	349 931	338 606	351 454
Résultat net (en milliers de dollars)	21 517	(38 079)	9 157	20 458	29 165	(17 294)	36 577	24 195
Résultat net ajusté ¹⁾ (en milliers de dollars)	11 380	15 744	7 667	10 909	21 644	23 821	23 267	29 154
BAIIA ajusté ¹⁾ (en milliers de dollars)	76 855	84 041	81 972	85 860	91 042	88 580	88 636	92 639
Résultat net par action, de base (\$)	0,12	(0,24)	0,06	0,13	0,18	(0,11)	0,23	0,15
Résultat net par action, dilué (\$)	0,12	(0,24)	0,06	0,12	0,18	(0,11)	0,23	0,15
Résultat net ajusté ¹⁾ par action, de base (\$)	0,06	0,10	0,05	0,07	0,13	0,15	0,15	0,18
Nombre d'ETP (fin de la période)	3 114	2 567	2 875	2 810	2 164	4 973	4 910	4 985
Nombre d'avions (fin de la période)	234	209	212	208	214	211	213	199
Taux de change moyens (\$ US-\$ CA)	1,2284	1,2668	1,3040	1,3321	1,3868	1,3423	1,3204	1,3204
Jazz								
Départs	11 806	8 924	13 145	13 788	4 894	50 817	56 299	60 111
Temps cale à cale	18 025	12 681	19 222	20 447	6 776	77 454	84 950	90 540
Temps cale à cale facturable	21 039	15 478	24 246	26 194	38 187	90 499	87 532	91 391

1) Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique 18 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

20 PRODUITS TIRÉS DES SERVICES DE TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021 \$	2020 \$	Variation \$	Variation %	2021 \$	2020 \$	Variation \$	Variation %
Produits associés aux coûts contrôlables	76 077	67 505	8 572	12,7	155 470	255 962	(100 492)	(39,3)
Produits refacturés	21 232	13 168	8 064	61,2	33 622	59 834	(26 212)	(43,8)
Marge fixe	16 430	18 810	(2 380)	(12,7)	32 860	37 620	(4 760)	(12,7)
Produits tirés des incitatifs	599	307	292	95,1	1 126	615	511	83,1
	114 338	99 790	14 548	14,6	223 078	354 031	(130 953)	(37,0)
Location d'avions aux termes du CAC	35 210	34 950	260	0,7	71 160	68 411	2 749	4,0
Autres ¹⁾	19 450	10 900	8 550	78,4	42 520	31 034	11 486	37,0
	168 998	145 640	23 358	16,0	336 758	453 476	(116 718)	(25,7)

1) Le poste Autres comprend les produits liés aux vols nolisés et contractuels, aux activités de MRR et aux autres services.

21 ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	199 873	184 006	402 360	533 937
Charges d'exploitation				
Salaire et avantages du personnel	64 051	54 205	164 618	190 180
Dotations aux amortissements et dépréciations	35 779	48 970	107 238	92 998
Matériel, fournitures et services de maintenance avions	14 386	12 380	44 271	61 599
Redevances d'aéroport et de navigation	15 763	4 362	25 257	42 750
Frais de service aux terminaux	1 273	1 324	2 196	6 330
Autres	29 208	29 082	56 263	59 705
	160 460	150 323	399 843	453 562
Résultat d'exploitation	39 413	33 683	2 517	80 375
(Charges) produits autres que d'exploitation				
Produit d'intérêts	280	43	415	709
Charge d'intérêts	(24 297)	(21 411)	(49 288)	(42 284)
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles	1 716	(390)	1 716	(374)
Profit (perte) de change	10 018	18 467	14 772	(20 965)
	(12 283)	(3 291)	(32 385)	(62 914)
Résultat avant impôt sur le résultat	27 130	30 392	(29 868)	17 461
(Charge) produit d'impôt sur le résultat				
Impôt exigible	(2 663)	2 229	(4 164)	(3 069)
Impôt différé	(2 950)	(3 456)	17 470	(2 521)
	(5 613)	(1 227)	13 306	(5 590)
Résultat net	21 517	29 165	(16 562)	11 871

22 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur Chorus, notamment la notice annuelle de Chorus, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Web de Chorus à l'adresse www.chorusaviation.ca, sous la rubrique Reports.

23 GLOSSAIRE

Actions – Actions à droit de vote de catégorie B et actions à droit de vote variable de catégorie A du capital de la Société.

Actionnaires – Porteurs des actions.

Appareils A220-300 – Airbus A220-300.

Appareils ATR72-600 – Avions ATR 72-600 fabriqués par Avions de Transport Régional G.I.E.

Appareils CRJ200, CRJ900 et CRJ1000 – Jets régionaux CRJ 200, CRJ 705, CRJ 900 et CRJ 1000 de Bombardier, respectivement, et **avions CRJ** renvoyant à tous les appareils précédemment mentionnés.

Appareils Dash 8-100, Dash 8-300, Dash 8-400 et Dash 7-100 – Turbopropulseurs Dash 8-100, Dash 8-300, Dash 8-400 (auparavant Q400) et Dash 7-100 de De Havilland, respectivement, **avions Dash** renvoyant à tous les appareils précédemment mentionnés.

Appareils E175, E190 et E195 – Jets E175, E190 et E195 E d'Embraer, respectivement.

Appareils King Air 200 – Turbopropulseurs King Air 200 de Beechcraft.

Appareils Q400 – Turbopropulseurs Q400 de Bombardier (maintenant connus sous la marque Dash 8-400).

Avions visés – Avions dont la capacité est achetée par Air Canada à Jazz aux termes du CAC.

BAI – Représente le résultat avant l'impôt sur le résultat.

BAIIA – Résultat avant la charge d'intérêts nette, l'impôt sur le résultat et la dotation aux amortissements. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux PCGR couramment utilisée dans le secteur du transport aérien pour mesurer la performance.

Bons de souscription – Bons de souscription rattachés et bons de souscription dans l'unité.

Bons de souscription dans l'unité – Bons de souscription pouvant être exercés pour acheter des actions au prix de 6,20 \$ l'action, qui ont été émis par la Société dans le cadre des unités.

Bons de souscription rattachés – Bons de souscription pouvant être exercés pour acheter des actions au prix de 8,25 \$ l'action, qui ont été émis par la Société dans le cadre des unités convertibles.

CAC – Contrat d'achat de capacité de 2015, tel qu'il a été modifié et prolongé par les modifications du CAC de 2019, et pouvant être modifié à nouveau par les modifications du CAC de 2021.

CAC de 2015 – CAC modifié et reformulé en date du 1^{er} janvier 2015 conclu entre Air Canada et Jazz, dans sa version modifiée.

CACC – Chorus Aviation Capital Corp. (anciennement Chorus Aviation Holdings Inc.), société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 28 novembre 2013, y compris ses filiales. CACC est une filiale de la Société.

CACIL – Chorus Aviation Capital (Ireland) Limited, société fermée à responsabilité limitée par actions constituée en vertu de la *Companies Act 2014 (Ireland)* le 15 mars 2017, y compris ses filiales. CACIL est une filiale de la Société.

Chorus – Selon ce que dicte le contexte, une ou plusieurs des filiales actuelles et antérieures de la Société.

Chorus Aviation Capital ou **CACC** – CACC et ses filiales.

Chorus Aviation Leasing – Chorus Aviation Leasing Inc., société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 28 novembre 2013. Chorus Aviation Leasing est une filiale de Chorus Aviation Inc.

Coûts contrôlables – Pour une période donnée, ensemble des coûts et des charges engagés et payés par Jazz aux termes du CAC à l'exception des coûts refacturés.

Coûts refacturés – Coûts engagés directement par Jazz qui sont refacturés à Air Canada et intégralement remboursés aux termes du CAC.

COVID-19 – Nouvelle source de maladie à coronavirus, que l'Organisation mondiale de la Santé a déclarée comme pandémie le 11 mars 2020.

Débtentures non garanties à 5,75 % – Débtentures de premier rang non garanties à 5,75 % de la Société exigibles le 31 décembre 2024.

Débtentures à 6,00 % – Débtentures de premier rang à 6,00 % de la Société exigibles le 31 décembre 2024.

Débtentures convertibles non garanties à 6,00 % – Débtentures non garanties de premier rang convertibles à 6,00 % de la Société exigibles le 30 juin 2026.

Départ – Décollage d'un avion.

Écart limite des coûts contrôlables – Disposition aux termes de laquelle l'exposition de Jazz en ce qui a trait aux écarts entre les produits contrôlables que Jazz reçoit d'Air Canada pour couvrir les coûts contrôlables annuels négociés et les coûts contrôlables réels que Jazz engage dans la prestation de ses services pour Air Canada est limitée à 2,0 M\$ par année.

ETP – Équivalents temps plein relativement aux niveaux de dotation en effectifs.

Fairfax – Fairfax Financial Holdings Limited et certaines de ses filiales.

IASB – International Accounting Standards Board.

IFRS – Normes internationales d'information financière.

Incitatifs liés au rendement – Rémunération que reçoit Jazz, aux termes du CAC, pour l'atteinte de cibles de rendement liées aux éléments suivants : la ponctualité contrôlable, l'exécution des vols contrôlable, les passagers arrivant avec bagage et le service à la clientèle.

Jazz – Jazz Aviation S.E.C., société en commandite constituée sous le régime des lois de l'Ontario le 18 novembre 2010. Jazz est une filiale de la Société.

Jazz Leasing – Jazz Leasing Inc., société issue de la fusion de Jazz Leasing Inc. et de Jazz Aircraft Financing Inc. en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 31 décembre 2016. Jazz Leasing est une filiale de la Société.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres (London Interbank Offered Rate).

Manuel de CPA Canada – Manuel de Comptables professionnels agréés Canada – Comptabilité, Partie 1, qui intègre les IFRS que publie l'IASB.

Marge fixe – Frais fixes établis aux termes du CAC que verse Air Canada à Jazz pour chaque avion visé fourni par Jazz aux termes du CAC.

Modifications du CAC de 2019 – Modifications, y compris une prolongation de la durée, du CAC de 2015, décrites dans la déclaration de changement important de la Société datée du 24 janvier 2019.

Modifications du CAC de 2021 – Modifications du CAC de 2015 (modifié par les modifications du CAC de 2019) qui sont décrites dans la déclaration de changement important de la Société datée du 19 mars 2021.

Mobilisation de capitaux de 2021 – Émission d'unités et de débentures convertibles non garanties à 6,00 % réalisée le 6 avril 2021.

MRR – Activités ou services de maintenance, de réparation et de révision.

PCGR – Principes comptables généralement reconnus au Canada après l'adoption des IFRS.

Ponctualité – Pourcentage de vols arrivant dans les 15 minutes de l'heure prévue.

Produits contrôlables – Produits que Jazz reçoit aux termes du CAC selon les tarifs établis à l'égard de certains coûts contrôlables.

Programme d'entretien prolongé ou **PEP** – Programme d'entretien prolongé en vue de prolonger la durée de vie des appareils Dash 8-300 de 50 % (ou environ 15 ans).

Produits refacturés – Produits que reçoit Jazz aux termes du CAC en guise de paiement des coûts refacturés.

Rapport de gestion – Rapport de gestion de Chorus.

Secteur de la location d'appareils régionaux ou **LAR** – Location d'appareils à ses clients par l'intermédiaire du CACC.

Secteur des services de transport aérien régional ou **STAR** – Englobe les services aériens sous contrat, les services de vols nolisés et les services de maintenance, de réparation et de révision, ainsi que les charges du siège social. Ces services sont fournis par Jazz et par Voyageur.

SEDAR – Système électronique de données, d'analyse et de recherche.

Société – Chorus Aviation Inc., société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 27 septembre 2010.

SUCL – Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

SSUC – Subvention salariale d'urgence du Canada.

Swap de rendement total – Contrat dérivé sur actions conclu par la Société.

Temps cale à cale – Nombre de minutes écoulées entre le moment où les cales sont retirées des roues d'un avion et moment où elles sont remises, divisé par 60.

Temps cale à cale facturable – Temps cale à cale composé d'heures de vol réel et temps cale à cale ayant trait aux annulations imputables aux conditions météorologiques et au contrôle de la circulation aérienne, aux annulations commerciales et aux vols de convoyage commerciaux aux termes du CAC.

TSX – Bourse de Toronto.

Unités – Unités émises par la Société le 6 avril 2021, chacune étant composée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'actions.

Unités convertibles – Unités d'emprunt convertibles qu'a émises la Société à Fairfax en 2017 pour un produit brut de 200,0 M\$, chaque unité se composant d'une débenture à 6,00 % de 1 000 \$ et de 121,2122121 bons de souscription rattachés.

Voyageur – Voyageur Aviation Corp., société issue de la fusion de Voyageur Aviation Corp., Voyageur Airways Limited, Voyageur Aerotech Inc., Voyageur Avparts Inc., Chorus Holdings II Inc. et North Bay Leasing Inc. en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) le 1^{er} janvier 2019. Voyageur est une filiale de la Société.

24 MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport comporte de l'information prospective. L'information prospective se reconnaît à l'emploi de termes ou d'expressions comme « prévoit », « croit », « pourrait », « estime », « s'attend à », « a l'intention de », « peut », « planifie », « prédit », « projette », « devrait » et « suppose » ou de termes ou expressions similaires, ainsi qu'à des références à des hypothèses. Cette information peut entre autres porter sur des observations concernant des stratégies, des attentes, des activités planifiées ou des mesures futures. L'information prospective concerne des analyses et d'autres informations qui sont fondées sur des prévisions de résultats futurs, des estimations de montants ne pouvant être établies dans l'immédiat et d'autres événements incertains. De par sa nature, l'information prospective repose sur des hypothèses, dont celles décrites ci-dessous, et elle comporte des risques et incertitudes importants. Aucune prévision ou projection n'est donc entièrement fiable en raison notamment de circonstances externes, de l'évolution de la conjoncture du marché et de l'incertitude générale qui caractérise les activités. Cette information prospective met en jeu des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective.

Des exemples d'informations prospectives dans ce rapport de gestion comprennent la discussion dans la rubrique Perspectives, ainsi que des déclarations sur les attentes concernant les liquidités futures et la solidité financière de Chorus et les produits contractuels, la reprise du trafic aérien intérieur au Canada et dans le monde, et la croissance future de Chorus et l'achèvement des transactions en attente (y compris la livraison de deux avions Dash 8-400 à Waltzing Matilda Airlines, LP) dont il est question à la rubrique Perspectives. Les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats indiqués dans les informations prospectives pour plusieurs raisons, notamment la durée prolongée de la pandémie de COVID-19 ou d'autres mesures restrictives pour contenir sa propagation, les conséquences changeantes de la COVID-19 sur les contreparties contractuelles de Chorus, les changements dans l'industrie aéronautique et les conditions économiques générales, le paiement continu (en tout ou en partie) des sommes dues en vertu du CAC, le risque de différends en vertu du CAC, la capacité de Chorus à payer sa dette et à respecter les clauses restrictives, le risque de défauts croisés aux termes des accords d'emprunt et d'autres contrats importants, le risque de dépréciation d'actifs et de dotations à la provision pour pertes de crédit attendues, le défaut de conclure des opérations (y compris des financements potentiels) dont il est question dans le présent rapport de gestion, ainsi que les facteurs identifiés dans les facteurs de risque à la rubrique 8 – Structure du capital et à la rubrique 10 – Facteurs de risque de ce rapport de gestion et dans le document de divulgation publique de Chorus disponible à l'adresse www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion représentent les attentes de Chorus en date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle ils sont censés être formulés) et pourraient changer après cette date. Chorus décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations pour refléter de nouvelles informations, des événements ultérieurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Les lecteurs doivent savoir que les facteurs et les risques susmentionnés ne sont pas exhaustifs.